ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1856 - 27 février 2004 - prix : 1 €

Contre le chômage :

– Interdire les licenciements – Contrôler les finances des entreprises et des actionnaires

De Total au transport aérien

Profits records, travailleurs à la rue

p. 8 et 9

Journée des femmes

Manifestons le 6 mars !

p. 3

Haïti

Guerre de clans sur fond de misère

p. 16

Elections régionales

La campagne des listes LO-LCR et LCR-LO

p. 5

Sommaire

Elections

p 4 ■ Front National, un prétendu programme social
■ Le PS en campagne

p 5 ■ La campagne des listes LO-LCR et LCR-LO
■ Les meetings régionaux
■ Les réunions publiques départementales
■ Les émissions avec Arlette Laguiller

Tribune

p 6 ■ « La gauche populaire » de Buffet : du neuf avec du vieux

Leur société

p 6 ■ La discrimination femmes-hommes
■ L'interdiction du Régent, insecticide dangereux

p 7 ■ Plan national pour le « recrutement »
■ Emplois en baisse et production en hausse

p 8 ■ Total profit
■ Augmentation des profits pour L'Oréal
■ Profits en hausse dans les banques

p 9 ■ Air France
■ Air Littoral

p 10 ■ La remise des césars : Medefland
■ Dieudonné interdit de public
■ Recherche : trop peu de crédits débloqués
■ La France, modèle de laïcité ?

p 11 ■ La marche de *Ni putes ni soumises*
■ Mobilisation contre une expulsion de sans-papiers

Dans les entreprises

p 12 ■ OCT-Dourdan
■ Grève à Carcoustics-Mulhouse
■ Débrayage dans une succursale Renault
■ Easy'Dis

p 14 ■ Verrerie Saint-Gobain : grève victorieuse

Dans les hôpitaux

p 13 ■ Suppressions d'emplois dans les hôpitaux
■ Mobilisation des étudiants infirmiers

Enseignement

p 14 ■ Des contractuels à la porte

p 15 ■ Ferry ment une fois de plus
■ Lannion
■ Creil
■ La Chapelle-Saint-Luc

Dans le monde

p 16 ■ Haïti
■ Portugal

• Routes à péage

Le prochain racket ?

Dans le cadre de la loi sur la décentralisation, la gestion et le financement d'un tiers du réseau routier – l'équivalent de vingt mille kilomètres – vont être transférés aux départements.

Mais où trouver l'argent qui permettrait d'entretenir les routes et d'en construire de nouvelles ? L'État s'est engagé à reverser aux collectivités les quelque 620 millions d'euros consacrés chaque année à ce réseau. Comme cela ne suffira pas, le ministre délégué aux Collectivités locales, Patrick Devedjian, a envisagé une autre source de financement dans le texte de projet de loi qui doit être examiné à partir du 24 février par les députés : il s'agirait d'instaurer, pour les collectivités locales, sous certaines conditions, un péage sur les autoroutes non concédées par l'État, ainsi que sur les routes, qu'elles soient nationales, départementales ou communales. Cette proposition a fait du bruit. Si bien que le ministre de l'Équipement et des Transports, Gilles de Robien, s'est senti obligé de rassurer les automobilistes en déclarant que le *« péage ne concernerait que d'éventuelles routes nouvellement construites »*, qu'aucune des routes à quatre voies déjà existantes ne pourrait, en principe, devenir payante et que les routes concernées devraient être *« minoritaires »*.

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes, on s'en doute, se sont, quant à elles, réjouies. Leurs affaires sont déjà bonnes – ainsi, par exemple, la société Paris-Rhin-Rhône a enregistré en 2002 un résultat positif avec un bénéfice consolidé de 74 millions d'euros. Elles augmentent régulièrement leurs tarifs – les tarifs du concessionnaire privé Cofiroute viennent de progresser de 1,61 % en février, les Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc de 3,45 % ; le racket des automobilistes est général. Et voilà qu'en prime, ces sociétés pourraient bénéficier de nouveaux marchés et en faire bénéficier les entreprises qui travaillent avec elles...

Quant aux automobilistes, à force de payer, comme des vaches à lait, les moins fortunés d'entre eux n'auront peut-être plus le choix que de... regarder passer les voitures.

D.M.

• Sports d'hiver

L'enfer des saisonniers

Dans les stations de sports d'hiver, hôteliers et restaurateurs se plaignent de ne pouvoir recruter le personnel nécessaire.

Mais, par exemple, l'un des principaux problèmes que ces saisonniers rencontrent est celui du logement. Pour l'essentiel, ils travaillent dans des hôtels ou des restaurants qui assurent l'hébergement des vacanciers, mais qui ne mettent à la disposition de leurs employés saisonniers que des abris de fortune. Lorsque l'on a construit ou que l'on a agrandi les stations de sports d'hiver, l'hébergement du personnel a été le dernier des soucis des promoteurs, bien plus intéressés à rentabiliser les appartements loués aux vacanciers qu'à construire des logements pour des travailleurs saisonniers.

Un sondage réalisé auprès d'eux par la CFDT révèle que le quart des sondés déclaraient vivre dans un logement de moins de 12 m². Nombre de saisonniers sont contraints de partager leur logement avec des collègues qui n'ont pas les mêmes horaires de travail qu'eux, avec les désagréments que cela comporte. Pour quelques-uns, les conditions de « logement » sont encore plus précaires : caves, véhicules, etc. *« Le logement, c'est l'enfer des saisonniers »*, résume un journaliste.

Quant aux horaires de travail, la moitié des sondés affirmaient travailler plus de 47 heures par semaine. Les salaires, eux, ont du mal à atteindre même ces 1 100 euros net que gagne cet « aide cuisinier polyvalent » interrogé.

Une fois ce décor planté, on comprend que beaucoup hésitent à accepter une embauche dans ces conditions. Les sports d'hiver, c'est bien pour ceux qui en profitent. Pour ceux qui font fonctionner les stations, l'envers du décor est nettement plus sombre.

M.R.

• État et secteur privé

Pantouflage alterné

Le gouvernement a promu un nouveau responsable à la tête de la Délégation générale de l'armement (DGA). Ce dernier, François Lureau, présente un profil et un parcours sans surprise pour ce genre de fonction. Polytechnicien, diplômé de l'Ecole nationale d'aéronautique, cet ingénieur de l'armement était le numéro deux du groupe d'électronique Thalès dont il dirigeait le département de l'armement. Auparavant il avait occupé d'importantes fonctions dirigeantes dans divers groupes industriels concernés par les productions d'armes et de matériel militaire sophistiqués, comme Thomson-CSF Airsys. Voilà donc un décideur du secteur privé qui rejoint le public.

Les parcours de carrière se déroulant, paraît-il, plutôt du public vers le privé réputé plus gratifiant, cette fois l'échange s'est fait dans l'autre sens. Pour l'anecdote, dans l'exemple présent, c'est en fait ce qui s'est passé, François Lureau ayant démarré sa vie active à la DGA justement. Il s'agirait donc d'un retour au bercail. En fait, les hommes qui sont à la tête des institutions étatiques et ceux qui se trouvent aux commandes dans les grandes entreprises du secteur privé sont interchangeables.

Une nouvelle preuve !

Alain VALLER

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org
E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

.....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) – Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 23 février 2004

Il faut supprimer le secret des affaires !

La compagnie Air Littoral vient d'être ajoutée à la longue liste des entreprises qui ferment. Elle jette à la porte tout son personnel, des ouvriers aux pilotes, en passant par les hôtesses de l'air. Du ministère des Transports au Conseil régional de Languedoc-Roussillon et au dernier en date des prétendus repreneurs, tout ce beau monde a lanterné les travailleurs de l'entreprise jusqu'au dernier moment, pour finir par leur annoncer brutalement la nouvelle.

Mais, bien avant que l'entreprise ferme, ses actions sont passées de main en main, des sociétés d'aviation mais aussi des affairistes financiers détenant successivement la majorité des actions. Et l'on peut supposer que tous ceux qui ont acheté puis revendu des actions d'Air Littoral se sont sucrés au passage. Mais on ne peut que le supposer car toutes ces manipulations financières ont été couvertes par le secret des affaires. Et, évidemment, les travailleurs d'Air Littoral n'ont jamais été avertis du pourquoi de ces opérations financières alors, pourtant, que c'est eux qui allaient en payer la note.

Et l'histoire d'Air Littoral ne fait que reproduire celle d'Air Lib, dont la société du baron Seillière était l'actionnaire majoritaire avant qu'il revende ses actions, précipitant la ruine de cette entreprise et aboutissant, il y a un an, au licenciement de ses 4 200 travailleurs, dont la majorité n'a pas retrouvé un emploi depuis.

Ce même baron Seillière, qui a joué ainsi avec l'emploi et la vie des travailleurs d'Air Lib, a osé déclarer, une semaine avant, qu'il trouvait « scandaleuse » la grève des contrôleurs aériens. Pour cet homme, ruiner la vie de milliers de personnes, c'est normal, c'est dans l'ordre des choses. Mais qu'une catégorie de travailleurs ose se servir de la grève, la seule arme dont ils disposent, pour se défendre, c'est scandaleux.

Mais, à côté d'Air Littoral ou d'Air Lib, combien de grandes entreprises licencient, suppriment des emplois, ferment des usines entières ou délocalisent, sans que les travailleurs de ces entreprises, sans que la collectivité aient leur mot à dire ?

Ces grandes entreprises exercent un pouvoir exorbitant sur l'économie et, par là même, un pouvoir de vie ou de mort sur le sort de leurs travailleurs et sur le sort de toute une ville ou de toute une région.

C'est un pouvoir dictatorial tout à fait légal, protégé par la Constitution et les lois. L'État reconnaît aux grandes entreprises le droit de placer et de déplacer leurs capitaux au gré de leurs spéculations sans se préoccuper du coût social de leurs décisions. Pire, il les aide financièrement, soit directement par des subventions, soit indirectement par des dégrèvements d'impôts et par des allégements de charges sociales. C'est en raison de ces cadeaux au grand patronat qu'on creuse le trou de la Sécurité sociale et qu'on pousse au déficit le budget de l'État. Et on nous dit après qu'il n'y a pas d'argent pour les hôpitaux ou pour les écoles et que les assurés doivent accepter d'être plus mal remboursés pour combler le déficit de la Sécurité sociale !

Les élections régionales permettront à l'électorat populaire de dire qu'il n'est pas d'accord avec cette politique qui est poursuivie cyniquement par le gouvernement de droite, après avoir été poursuivie hypocritement par le gouvernement socialiste.

Voter pour les listes LO-LCR, c'est aussi affirmer que l'activité des grandes entreprises résulte du travail de milliers de travailleurs et concerne l'ensemble de la collectivité et qu'en conséquence, il serait normal que la collectivité puisse les contrôler et connaître le pourquoi de leurs choix. Et cela, non pas lorsqu'il est trop tard, non pas lorsque le couperet tombe et que les travailleurs se retrouvent à la porte, mais lorsque les décisions sont prises, souvent un ou deux ans avant !

Il faut supprimer le secret des affaires, pour que la population puisse constater que les licenciements collectifs ne sont jamais justifiés et qu'il est possible de faire d'autres choix, moins profitables pour les actionnaires, mais qui permettent de mettre fin au chômage au lieu de l'aggraver.

Arlette LAGUILLER

• Journée internationale des femmes

Manifestons le 6 mars à Paris

Il est traditionnel de manifester pour les droits des femmes autour de la date du 8 mars, mais c'est vraiment d'actualité en cette période où les droits des femmes, même s'ils semblent officiellement reconnus par des lois comme la parité sur les listes qui se présentent aux élections, sont en fait remis en cause et se dégradent dans la vie de tous les jours, même en France. D'abord parce que les femmes sont les premières touchées par la baisse du niveau de vie des couches laborieuses, les premières victimes du chômage, de la précarité. La baisse des crédits affectés aux services de santé touche de plein fouet les services où se pratiquent les IVG, ou les centres du planning familial, faisant de plus en plus du droit des femmes à l'interruption volontaire de grossesse un parcours du combattant. En même temps réapparaissent des tentatives de remettre en cause, par des biais divers, le droit des femmes à l'IVG.

Cela fait partie de la montée des idées réactionnaires de tous bords, du recul de la conscience collective, liée au recul du mouvement ouvrier.

Nous sommes du côté des femmes et de tous ceux qui se battent pour l'égalité des sexes, pour l'égalité réelle des droits entre hommes et femmes, pour leur émancipation sociale et politique.

Lutte Ouvrière appelle à cette manifestation et a signé l'appel du Collectif des droits des femmes, qui met en avant les mots d'ordre suivants :

– Pour les droits des femmes, contre toutes les discriminations, contre tous les intégrismes, contre le racisme ;

– Emploi, sexualité, laïcité, mixité, les droits des femmes sont menacés ;

– Pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Outre Lutte Ouvrière, cet appel a été signé par de nombreux partis, syndicats et associations, comme la Cadac, le mouvement pour le planning familial, la CGT, les fédérations Sud-Santé et PTT, la FSU, l'Union Syndicale groupe des dix solidaires, la LCR, le PCF, le PS, la MJS, Ras l'Front, l'Unef, un certain nombre d'associations féministes, etc.

D'autres organisations et associations appellent à cette manifestation, avec leur propre appel, comme l'Ufal, l'Union des familles laïques, auxquelles se sont joints, entre autres, « Ni putes ni soumises » et SOS-Racisme.

La manifestation aura lieu

À PARIS le 6 MARS

à 14 heures

Place de la République

Sylvie FRIEDMAN

• Le Front National

Un programme « social » … pour le patronat

Jamais à court d'une démagogie, le Front National courtise l'électorat populaire, avec comme slogan phare de la campagne des régionales : *« Contre l'insécurité sociale »*. Mais derrière les slogans du FN et ses dénonciations chauvines de la « mondialisation », il y a son programme et ses choix politiques.

Le parti du milliardaire Le Pen, loin de vouloir s'en prendre aux patrons, entend au contraire les choyer. Son programme officiel annonce clairement la couleur, en multipliant les titres tels que *« Libérer l'initiative »*, *« Favoriser l'équilibre financier des entreprises françaises »* ou encore *« Armer les entreprises françaises pour la bataille économique »*.

Les mesures proposées vont donc logiquement toutes dans le même sens : mettre l'État encore moins au service de la population travailleuse, et encore plus au service des capitalistes. Il faudra donc *« réduire les dépenses publiques et sociales de 75 milliards de francs par an sur dix ans »*. Rien que cela ! Mais avec l'argent ainsi dégagé, on pourra *« aider nos entreprises sur les marchés extérieurs »*, *« supprimer progressivement l'impôt sur le revenu »*, *« réduire l'impôt sur les bénéfices des PME-PMI »* et *« réduire la fiscalité locale »*. Prendre dans la poche des pauvres pour réduire les impôts des riches, voilà autant de propositions qu'un Seillière pourrait signer des deux mains.

Alors, quand Marine Le Pen, dans un débat télévisé, affirme qu'il n'y a pas assez d'argent pour assurer les prestations sociales à la fois aux étrangers et aux Français, on comprend que, en réalité, elle et son parti comptent réserver les prestations sociales... aux capitalistes, qu'ils soient français ou étrangers d'ailleurs, tant les origines « nationales » des capitaux sont entrelacées. Pour appâter l'électeur, le FN parle de *« préférence nationale »*. Mais sa vraie préférence, c'est la préférence sociale pour les patrons.

Lorsque le FN feint de s'emporter contre les subventions distribuées à des entreprises qui licencient et prétend vouloir réclamer leur remboursement, c'est une revendication en trompe-l' œil. Car ce que les conseillers régionaux FN disent de la pratique des subventions est que : *« l'aide aux entreprises ne consiste pas à prélever sur le dos des uns pour redistribuer aux autres (...) La seule manière d'aider le créateur de richesse, c'est de lui laisser la plus grande partie des fruits de son travail. Cela implique de diminuer drastiquement les prélèvements obligatoires »* (Jean-Pierre Emié au Conseil régional d'Île-de-France le 6 mai 2003). Autrement dit, plutôt qu'une subvention pour certains patrons, ils réclament la réduction massive des impôts pour tous !

Et lorsque le gouvernement attaque les retraites des travailleurs, le Front National lui reproche... de manquer de vigueur : *« Les réformes proposées aujourd'hui, partielles, insuffisantes, tardives, ne sont pas les nôtres. »*

Quant aux travailleurs, même si le FN voudrait bien s'attirer leurs votes, son ton change dès qu'ils se mettent en lutte. Le service minimum dans les transports en commun est réclamé à cor et à cri par les responsables du FN, qui ne cessent d'accuser à ce sujet le gouvernement de mollesse coupable. Selon lui, les *« enseignants, cheminots, ou postiers »* en grève contre la réforme Fillon le faisaient *« par idéologie ou défense d'intérêts claniques, commettant ainsi de véritables crimes contre la Nation »*.

Les capitalistes ? Ce sont selon le FN, des *« créateurs de richesse »*. Leurs bénéfices ? Ce sont les *« fruits de leur travail »*. Les intérêts des travailleurs ? Ils sont *« claniques »*. La grève ? C'est un *« crime contre la Nation »*. Cette *« Nation »* dont le FN se gargarise, c'est donc celle des riches, et seulement la leur. C'est celle des profits, des licenciements et de l'exploitation. Et les travailleurs qui voteraient pour un tel parti, pour un tel programme, ne feraient que donner des armes à leurs pires ennemis.

Jean RAYNARD

• Le PS en campagne

Prudence... prudence !

Plus on approche du premier tour des élections régionales et moins les propositions du PS sont audibles.

Non pas qu'on ne l'entende pas et qu'on ne le voie pas à la télé ou à la radio. Les Hollande, Lang, Fabius, Strauss-Kahn, Dray sont omniprésents comme à l'ordinaire. Mais ils ne disent rien, ils ne promettent rien, plus préoccupés sans doute à échafauder les alliances avec leurs habituels partenaires de la gauche plurielle, pour le premier tour, pour certaines régions, dans l'attente du second, où tous se retrouveront, c'est promis, sur une même photo de famille.

Ainsi par exemple, dans un petit fascicule rouge de huit pages que le PS diffuse sur les marchés et intitulé *« STOP réagissons pour une vie meilleure »* , qui est présenté comme un contrat entre le PS et les citoyens, il est proposé *« la création d'une plateforme régionale d'économie sociale »*. Quelle audace ! Mais aussi la création *« des emplois de services aux personnes »*, *« pour lutter contre le chômage de longue durée »*. Ou encore *« pour lutter contre l'exclusion du marché du travail qui frappe les salariés de plus de 45 ans, les Régions mettront en place un plan régional de formation permanente pour les adultes. »* Et s'ajoutent à ces mesures contre le chômage les emplois tremplins pour les jeunes, nouvelle mouture des emplois-jeunes dont le PS évite de prononcer le nom.

Même timidité en matière de logement qui, avec l'emploi, constitue pourtant le problème essentiel pour les plus démunis. Rendant visite à une exposition intitulée *« Pauvre de nous »* montée à l'initiative d'Emmaüs, la fondation de l'abbé Pierre, François Hollande a déclaré que le PS voulait faire de cette question *« un combat national »*. Ce « combat » semble se limiter à quelques déclarations d'intention, concernant entre autres la lutte pour *« éradiquer le saturnisme en cinq ans »* ou encore la mise en place par Delanoë d'un prêt sans intérêt pour Paris, pour permettre l'accession à la propriété. La mesure est plus destinée à favoriser les classes aisées que les plus pauvres. Et tout est à l'avenant.

Bien malin qui peut trouver dans les différentes propositions du PS, ou dans les prestations de ses responsables, de quoi susciter, non pas même l'enthousiasme, ne soyons pas trop exigeant, mais des raisons de voter pour les listes qu'il dirige.

Il eût été pourtant facile, même en huit courtes pages, de montrer à l'électorat populaire que le PS voulait changer des choses. Sans même parler de l'interdiction des licenciements ou de la levée du secret commercial et bancaire, le PS et ses alliés d'aujourd'hui et de demain auraient pu dire qu'ils s'engageaient à abroger immédiatement, s'ils reconquéraient la majorité, les lois contre les travailleurs prises depuis deux ans par le gouvernement Chirac, Raffarin, Fillon, Sarkozy : les lois de démolition des retraites de Fillon, les inquiétantes lois Sarkozy-Perben, les mesures de destruction du système de santé que Mattei et son gouvernement se préparent à mettre en place. Toutes choses que le PS et l'opposition parlementaire critiquent, du bout des lèvres il est vrai.

Il aurait pu dire, en réponse à l'interpellation de l'abbé Pierre, que même s'il ne l'avait pas fait quand il avait la majorité au Parlement, il s'engageait maintenant à appliquer l'ordonnance de 1945 permettant la réquisition des logements vacants.

Oui, il pourrait au moins dire cela. D'autant qu'il est aujourd'hui dans l'opposition, et qu'à ce titre, il est en position de dire sans rien faire.

Mais s'il ne le dit même pas, c'est qu'il est plus responsable vis-à-vis des riches et des possédants, des patrons, que vis-à-vis de l'électorat populaire dont il brigue les suffrages

Et pourtant, revenir sur des lois votées par ses prédécesseurs, cela s'est déjà fait. La droite, devenue majoritaire, ne s'en est pas privée. Elle a supprimé, tambour battant, toutes les lois dont la gauche se flattait, comme cette loi de modernisation sociale qui ralentissait un tout petit peu la procédure des plans sociaux, ou la loi dite Hue, qui permettait que les autorités puissent demander des comptes sur l'utilisation des fonds publics accordés aux patrons du secteur privé. Comme quoi la droite n'a pas, elle, les scrupules de la gauche parlementaire.

Jean-Pierre VIAL

Meetings régionaux LO-LCR

avec Arlette Laguiller, et Olivier Besancenot ou Alain Krivine

Dans le cadre de la campagne pour les élections régionales, un meeting commun est organisé par la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière dans chacune des 21 régions de France continentale. Les prochains auront lieu dans les villes suivantes :

CAEN
Jeudi 26 février à 20h 30
Centre des Congrès – 13, avenue Albert-Sorel
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

MONTPELLIER
Samedi 28 février à 20h 30
Maison des syndicats, Antigone
rue Léon-Blum, arrêt du tramway : Léon-Blum
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

NANCY
Dimanche 29 février à 16h
Palais des Congrès – rue du Grand-Rabin-Haguenauer
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis)
Dimanche 7 mars à 15h
Bourse du Travail – 11 rue Génin
Métro : Porte-de-Paris (Saint-Denis)
avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

LILLE
Lundi 8 mars à 20h
Salle Vauban – Zénith (Grand Palais)
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

REIMS
Mardi 9 mars à 20h
Centre des Congrès
avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

BORDEAUX
Mercredi 10 mars à 20h 30
Salle de la Médoquine (Bordeaux-Talence)
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

NANTES
Vendredi 12 mars à 20h 30
Cité des Congrès – Ligne n° 1 du tram, arrêt : Duchesse-Anne
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

MARSEILLE
Samedi 13 mars à 15 h
Château des Fleurs
16, bd Michelet (en face du stade Vélodrome)
Métro : Rond-Point-du-Prado
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

TOULOUSE
Dimanche 14 mars à 20h 30
Salle Jean-Mermoz (près du Stadium)
avec Arlette LAGUILER et Olivier BESANCENOT

RENNES
Lundi 15 mars à 20h 30
Halle Martenot –Place des Lices. Métro : Sainte-Anne
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

LYON
Mercredi 17 mars à 20h 30
Bourse du travail – Place Guichard (Lyon 3e)
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

DIJON
Jeudi 18 mars à 20h 30
Espace La Fleuriée – rue en Paillery (Dijon-Saint-Apollinaire)
avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

La campagne des listes LO-LCR et LCR-LO

La campagne des listes LO-LCR n'a pas connu de trève. En particulier au travers des meetings que nos deux organisations ont prévus dans les 21 régions où nous présentons une liste. Aux six premiers viennent de s'ajouter trois nouveaux. Le mercredi 18 février, à Besançon, près de 700 personnes étaient venues écouter Alain Krivine et Arlette Laguiller. Ceux-ci étaient le lendemain, jeudi 19 février, à Amiens, puis le samedi 21 février, à 18 heures, ils étaient à la Maison du peuple de Clermont-Ferrand, où 350 personnes étaient venues les écouter, bravant le mauvais temps.

Chaque fois, un public populaire et attentif, où se côtoyaient jeunes et moins jeunes, qui applaudissait avec vigueur la dénonciation des mesures scélérates du gouvernement Chirac-Raffarin-Fillon-Sarkozy, approuvait aussi la dénonciation des trahisons de la gauche dite plurielle et exprimait son approbation aux mesures qui sont au centre de notre campagne commune : la suppression du secret commercial et bancaire, l'interdiction des licenciements.

En attendant la suite, on peut d'ores et déjà dire que ces neuf premiers meetings constituent une réussite encourageante.

Les réunions publiques LO - LCR dans les départements

ANGERS
Mardi 24 février à 20 h 30
Salle Thiers, rue Thiers
avec Boris Vigneault, tête de liste départementale du Maine-et-Loire
Marie Louise Dupas
CHAMBÉRY
Mercredi 25 février à 18 h 30
Espace Pierre-Cot - quai des Allobroges
avec Roseline Vachetta, tête de liste régionale de la région Rhône-Alpes
Pascal Subtil et Claude Detroyat
SAINT-BRIEUC
Jeudi 26 février à 20 h 30
Maison du peuple
avec Françoise Dubu, tête de liste régionale de la région Bretagne
Martial Collet, tête de la section départementale des Côtes-d'Armor
TRAPPES
Vendredi 27 février à 20 h 30
Salle J.B. Clément
Rue Eugène-Pottier (quartier des Merisiers)
avec Céline Dumoulin, tête de la section départementale des Yvelines
Alain Luguet
VANNES
Vendredi 27 février à 20 h 30
Palais des Arts
avec François Caharel, tête de la section départementale du Morbihan
Cyril Le Bail
GENNEVILLIERS
Mercredi 3 mars à 20 h
Bourse du Travail - rue Lamartine (Agnettes)
avec Jean-Louis Gaillard, tête de la section départementale des Hauts-de-Seine
Félicienne Saint-Val
MEAUX
Jeudi 4 mars à 20 h
Salle Jacques Rapin -Cité administrative
avec Daniel Lioubowny, tête de la section départementale de Seine-et-Marne
Philippe Crottet
CHOLET
Vendredi 5 mars à 20 h 30
Salle La Bruyère -quartier La Baumière
avec Boris Vigneault, tête de la section départementale du Maine-et-Loire
Marie-Louise Dupas
GRENOBLE
Vendredi 5 mars à 20 h 30
Maison du tourisme - rue de la République
avec Roseline Vachetta, tête de liste régionale de la région Rhône-Alpes
Patrick Seris et Chantal Gomez
LORIENT
Vendredi 5 mars à 20 h 30
Cité Allende
avec Françoise Dubu, tête de liste régionale de la région Bretagne
CHALON-SUR-SAÔNE
Mercredi 10 mars à 20 h
Maison des syndicats
avec Jacqueline Lambert, tête de liste régionale de la région Bourgogne
et Pascal Dufraigne, tête de la section départementale de Saône-et-Loire.

Les émissions avec Arlette Laguiller

Jeudi 4 mars

Sur RTL, à 19 heures, elle participera au débat entre les têtes de listes d'Ile-de-France

Vendredi 5 mars

Sur RFI, à 8h 15, elle sera l'invitée du matin

Sur I-Télé, à 9h 30, elle sera l'invitée de *I-Politique*

Lundi 8 mars

Sur France Inter, à partir de 8h 10, elle sera l'invitée de Stéphane Paoli

Jeudi 11 mars

Sur France 2 à 20h30 Arlette Laguiller participera à *100 minutes pour convaincre*

Dimanche 14 mars

Arlette sera l'invitée de Karl Zéro sur Canal +

Mardi 16 mars

Sur FR3-IDF, après *Soir 3* elle participera au débat entre les têtes de liste d'Ile-de-France.

(Toutes ces programmations peuvent être modifiées indépendamment de notre volonté).

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

« La gauche populaire » de Buffet : du neuf avec du vieux

Pour Marie-George Buffet, dans ces élections régionales, la voie est étroite : il faut à la fois se démarquer du Parti socialiste et de l'extrême-gauche. Faisant mine de vouloir faire du neuf, avec la liste qu'elle conduit en Ile-de-France elle annonce l'ambition de « rebâtir une gauche populaire ».

Un pied dans le mouvement populaire...

Mais cette nouvelle « gauche populaire », qu'a-t-elle a de vraiment neuf ? Marie-George Buffet fait état pour la constitution de sa liste de l'association de communistes et de non-communistes, et se prétend le porte-parole du mouvement social, en donnant une certaine place à des militants syndicaux et associatifs. C'était déjà le cas lorsque Robert Hue avait présenté sa liste « Bouge l'Europe ! » pour les élections européennes de 1999... avec le succès que l'on sait.

Quant au discours, il est un peu gauchi, mais pas trop. Par exemple, les dirigeants du PCF remettent parfois en cause les subventions publiques aux entreprises privées, réclament leur « contrôle », ou demandent qu'elles soient accordés « sous conditions ». Reste que les élus communistes n'excluent pas de voter l'octroi de fonds publics pour alimenter des profits privés.

Face au scandale de la liquidation d'Air Littoral, Marie-George Buffet a réagi, la semaine dernière, en affirmant « *qu'il faut avoir le courage de s'attaquer aux marchés financiers et aux actionnaires qui spéculent contre l'emploi et les salaires. Le PCF propose de convertir tous les emplois précaires en emplois stables, de créer une véritable sécurité d'emploi et de formation pour chaque salarié, et enfin d'interdire les licenciements boursiers* ». Sans vouloir vraiment reprendre le même langage qu'Arlette Laguiller, il s'agit tout de même de montrer aux électeurs qu'on est prêt à interdire au moins certains licenciements. Même accompli sous la contrainte de la concurrence électorale, c'est tout de même un pas. Le PCF s'était bien gardé de le faire pendant tout le temps qu'il était avec Jospin au gouvernement.

...et l'autre dans un futur gouvernement

Au delà de cette adaptation aux circonstances, Marie-George Buffet n'a d'autre perspective à proposer aux travailleurs que la reconstruction d'une majorité de gauche – pas « populaire » celle-là – pour revenir, toujours à la remorque du PS, aux affaires en 2007. Les dirigeants du PCF insistent : contrairement à l'extrême-gauche, ils ne refusent pas de gouverner, ils ne sont pas seulement « protestataires »... Fustigeant LO et la LCR dans leurs meetings ou dans les medias, ils oublient rarement d'entonner ce couplet. Argument suprême, tout de même bien faible, pour convaincre les travailleurs de l'utilité de remettre en selle un PCF consentant d'avance à servir de rabatteur de voix aux dirigeants socialistes, puis de caution à un gouvernement de « gauche plurielle » bis...

Les militants communistes sont donc invités à redonner du souffle à une illusion : celle que le PS pourrait désormais à faire une politique plus à gauche, car il a pris un grand coup le 21 avril 2002. Voter pour le PCF permettrait donc de faire pression sur un PS à nouveau influençable. L'ennui, c'est que le PS ne l'aide pas du tout à entretenir cet espoir !

Soucieux de paraître toujours responsables à l'égard des affaires de la bourgeoisie, les dirigeants socialistes se sont montrés bien peu combatifs face au gouvernement Raffarin : ils ont ménagé la politique sécuritaire de Sarkozy, ils partagent le diagnostic gouvernemental officiel sur la crise de la sécu, ils ne se sont même pas engagés à revenir sur la loi Fillon de casse des retraites ! Difficile alors pour les travailleurs, et pour les militants communistes eux-mêmes, de s'enthousiasmer pour la future candidature présidentielle d'un Fabius ou d'un Strauss-Kahn, dont la politique, même enveloppée différemment, irait dans le même sens que celle de Chirac.

De toute manière, cette nouvelle « gauche populaire » de Buffet n'a pas été jugée indispensable au point que les dirigeants du PCF lui aient assigné un objectif national, puisqu'elle ne vaut que pour 8 régions sur 22 ! Dans les 14 autres, les directions régionales du parti ont fait voter à leurs militants la formation de listes d'union avec le PS, les faisant monter dès le premier tour dans le train d'anciens ministres de Jospin, comme Ségolène Royal en Poitou-Charente ou Michel Sapin dans le Centre. Fi du programme !

Dans le Nord Pas-de-Calais ou l'Ile-de-France, le PCF n'a pris le risque de listes autonomes que dans l'espoir d'être, mieux qu'au premier tour, en mesure de négocier avec le PS la fusion au deuxième, car il s'était vu offrir par le PS moins de places sur la liste commune que les Verts. Dans d'autres régions, il s'est au contraire résolu d'emblée à la portion congrue laissée par le PS, uniquement par crainte de n'avoir plus aucun élu s'il passait sous la barre des 5 %. Mais partout et dans tous les cas, le PCF n'a été guidé que par la volonté de maintenir le plus grand nombre de ses élus, le programme et les références à la défense des intérêts travailleurs n'étant que le cadet de ses soucis.

Bernard RUDELLI

Convergences Révolutionnaires n° 31 (Janvier-février 2004), bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Loi Fillon, accords d'entreprise, représentativité… Les syndicats embourbés dans le « dialogue social »

Articles : Que peut-on attendre de la campagne commune LO-LCR ? – Sarkozy contrôle l'immigration... Et livre les travailleurs immigrés aux patrons – Réformes, restrictions et agitation dans les universités françaises et allemandes – Belgique : des travailleurs qui aiment trop leur employeur ! – Algérie : le conflit Bouteflika-Benflis – Une tribune du PSTU (Brésil) sur Lula et l'extrême gauche.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -
Sur le Net : http ://www.convergencesrevolutionnaires.org

Leur société

• La discrimination femmes-hommes

Perpétuée en toute impunité

AFP

Le seul domaine où l'égalité a progressé, c'est le développement du travail de nuit des femmes !

Les études concernant les inégalités en matière d'emploi qui touchent les femmes se suivent et se ressemblent. Une situation qui ne s'est guère améliorée au fil des années, c'est ce que constate le dernier rapport de la commission de Bruxelles portant sur l'emploi des femmes en Europe.

En France, l'an dernier, 56 % des femmes avaient un travail, contre 69 % pour les hommes. Elles sont plus nombreuses au chômage que les hommes, sans compter celles qui ont fini par abandonner tout espoir de trouver du travail et ne se font même plus inscrire comme demandeuses d'emploi. L'écart des salaires entre les hommes et les femmes, surtout dans le secteur privé, est toujours de 16 % en moyenne pour l'Europe des Quinze, « *un taux qui n'a guère varié ces dernières années* », relève la commission. On sait aussi qu'elles sont plus nombreuses à avoir des emplois précaires ou des emplois à temps partiel non choisi, entre autres lorsqu'elles travaillent dans le commerce, ou encore lorsque, inscrites à l'ANPE, elles se voient proposer des Contrats emploi solidarité (CES) sous-payés.

Une loi sur l'égalité professionnelle avait été adoptée il y a plus de dix ans. Devant la persistance de l'inégalité, une autre loi s'y était ajoutée en 2001. Aujourd'hui le gouvernement Raffarin fait de vagues promesses pour 2010. Pourquoi y aurait-il besoin d'encore six ans pour obtenir une égalité normale et légitime ?

En revanche au nom de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes la commission de Bruxelles avait jugé urgent de lever l'interdiction du travail de nuit des femmes, et le gouvernement de Jospin n'avait pas traîné pour entériner cette mesure dans la législation, instaurant l'égalité mais cette fois par le bas. Pour fournir aux patrons de la main-d'œuvre à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, et imposer aux salariés aussi bien femmes qu'hommes des conditions de travail dont on sait qu'elles sont nocives et déstabilisatrices de la vie familiale, le gouvernement n'a pas eu à invoquer des difficultés insurmontables. Il a exécuté, sans discuter.

Annie ROLIN

• Interdiction du Régent, insecticide dangereux

L'État plus sensible aux industriels qu'à la santé

La commercialisation du Régent, l'un des insecticides les plus utilisés, vient d'être suspendue par le ministre de l'Agriculture. Ce produit, commercialisé depuis 1996 et actuellement distribué par le groupe allemand BASF, est très toxique ; sa molécule active, le fipronil, est accusée notamment de décimer les abeilles et de sérieux soupçons pèsent sur les risques qu'elle fait courir aux animaux et aux hommes.

Il aura quand même fallu huit ans de bagarres et de procédures judiciaires pour que les pouvoirs publics se décident à agir. Pourtant, le Régent, qui n'a jamais reçu d'autorisation officielle de mise sur le marché mais seulement une autorisation provisoire, aurait dû en être retiré depuis au moins trois ans. De même, si sa vente est aujourd'hui interdite, l'usage des stocks existants reste autorisé pour la prochaine saison, alors qu'en toute logique, les autorités auraient dû exiger que BASF – groupe puissant qui en a largement les moyens – les récupère et dédommage ses clients agriculteurs.

Cette affaire n'est pas sans en rappeler d'autres, comme celles de l'amiante, du sang contaminé ou de la vache folle. Par crainte de déplaire aux grands groupes industriels, les gouvernants laissent commercialiser ou utiliser des produits, même après qu'ils ont été reconnus comme dangereux, voire mortels. De droite comme de gauche, les ministres sont plus sensibles aux pressions des lobbies de la chimie, des semenciers et des céréaliers qu'aux arguments de ceux qui s'y opposent au nom de l'intérêt général et de la santé de la population.

R.M.

• Plan national pour le « recrutement »

La guerre contre les chômeurs continue

Le gouvernement vient d'annoncer un « *plan national de lutte contre les difficultés de recrutement* » ! Selon lui, il y aurait en permanence 300 000 offres d'emplois tardant à trouver preneur. Il prétend réduire ce nombre des deux tiers à la fin de l'année.

Dire qu'il y aurait du travail mais que ce seraient les chômeurs qui ne voudraient pas travailler fait partie de ces préjugés complaisamment répandus selon lesquels les chômeurs sont des fainéants.

300 000 emplois refusés par les chômeurs, ça ne fait de toute façon pas le compte, comparé aux trois millions de chômeurs officiellement recensés. Mais on voudrait nous faire croire que toutes ces offres d'emplois n'ont pas trouvé preneur sans autre motif que le manque de volonté des postulants. Comme si tous ceux qui cherchent un emploi à un moment ou à un autre ne se heurtaient pas soit à des refus de la part des employeurs, leur candidature ne convenant pas, soit à l'impossibilité d'accepter les conditions proposées.

Car dans ce domaine aussi ce sont les employeurs qui décident d'embaucher qui ils veulent, et qui fixent les conditions de l'embauche.

Ce n'est pas un hasard si les secteurs concernés par ces emplois non pourvus sont le bâtiment, l'hôtellerie, la restauration et l'aide à domicile. Ce sont des secteurs connus pour leurs conditions de travail particulièrement pénibles, les très bas salaires et les horaires extensibles. Les responsables de l'ANPE et du patronat ne s'en cachent pas. Un directeur régional de l'ANPE admet à mots couverts que les offres sont *« trop ciblées »* et que *« l'attractivité »* de ces métiers est *« très faible »*. Le président de l'industrie hôtelière, lui, reconnaît qu'*« il faudra servir des salaires de début de carrière plus intéressants »* et *« travailler sur les horaires »*. Si ces messieurs le déclarent eux-mêmes, c'est dire que les conditions de ces secteurs sont exécrables.

Cette campagne démagogique contre les chômeurs vise à flatter l'électorat de droite le plus réactionnaire. Après la suppression scandaleuse des indemnités des chômeurs de longue durée, le gouvernement voudrait liquider les droits des chômeurs. Il vise, pour le seul profit du patronat, à les obliger à accepter n'importe quel emploi, n'importe quelles conditions de travail pour n'importe quel salaire. Demain, à défaut d'accepter les postes proposés, les chômeurs verront leurs indemnités encore plus amputées, voire totalement supprimées.

Le RMA (revenu minimum d'activité) s'inscrit dans cette logique. Son objectif serait d'obliger tous les chômeurs à accepter un travail pour un salaire de survie. Il n'y aurait alors pas forcément moins de chômeurs. Mais il y aurait surtout des travailleurs de plus en plus pauvres, et des travailleurs pauvres de plus en plus nombreux.

Michel ROCCO

• Désindustrialisation de la France ?

Les emplois baissent.... pendant que la production augmente

Alors que pas une semaine ne se passe sans que de nouveaux plans de licenciements soient annoncés dans de grands groupes industriels, Chirac a tenté de donner le change en s'émouvant publiquement de cette situation et en affirmant qu'il veut que la France garde son industrie. Mais lundi 23 février, en rendant son rapport sur la réalité de ce qu'on appelle « la désindustrialisation du pays », la Délégation à l'aménagement du territoire, la Datar, l'organisme interministériel qui s'occupe de ces problèmes, a battu en brèche bien des idées reçues sur le sujet, sans doute bien involontairement, il est vrai.

Pour essayer de justifier le caractère inéluctable des licenciements, les économistes officiels, les ministres et leurs experts, les hommes politiques des partis de gouvernement, de droite comme de gauche, les journalistes « compétents », tous répètent à l'envi que les licenciements sont la conséquence des transferts vers d'autres pays d'une part grandissante de l'industrie. Car, ajoutent-ils tous en chœur, le vrai problème est que les coûts de main-d'œuvre sont trop élevés en France ; les ouvriers français auraient donc, selon eux bien sûr, de trop hauts salaires et des protections sociales bien trop importantes.

Seulement le rapport de la Datar qui fait le bilan de la production industrielle depuis 1978 dit exactement le contraire, constatant d'abord : *« La part de l'industrie dans l'économie française est de 19, 5 %, part à peu près identique à celle d'il y a vingt ans (20,1 %) »*. Et cela malgré l'explosion des services qui se sont considérablement développés pendant toute cette période, malgré ce qu'on a appelé « la révolution » des nouvelles technologies. Il y a donc eu dans le même temps un développement tout aussi considérable de la production industrielle. Et voilà le soufflé omniprésent de la « désindustrialisation » qui se dégonfle tout d'un coup.

Quant à la baisse des parts de marché de la France qu'on invoque à satiété pour justifier les licenciements et les attaques sur les salaires et contre les droits sociaux, voilà qu'elle disparaît, elle aussi. En effet : *« Depuis 1970 la part de marché* (des biens industriels produits à l'intérieur des frontières) *de la France est restée à peu près stable »*.

De plus, le rapport établit qu'entre 1978 et 2002 la valeur ajoutée de l'industrie a crû d'environ 2,5 % par an en moyenne. La seule chose qui a dramatiquement baissé dans le même temps, ce sont les emplois : 1,5 million d'emplois industriels disparus, dont cent mille en 2003.

Ainsi le constat fait par la Datar montre que les industriels ont développé considérablement la production industrielle dans le pays, que la part de cette production dans la richesse du pays, en volume et en valeur s'est maintenue, en France mais aussi à l'échelle des autres pays, dans les mêmes proportions qu'en 1970. Si donc il y a eu la suppression de 1,5 million d'emplois industriels, ce n'est ni à cause d'une prétendue « désindustrialisation » ou « délocalisation massive ». L'accroissement de la production aurait dû normalement entraîner de nouvelles embauches. Alors que s'est-il passé ? Eh bien le patronat a réussi, avec l'aide de tous les gouvernements qui se sont succédé de 1978 à 2002, pendant 15 ans pour la gauche et 10 pour la droite, à obliger les travailleurs de ce pays à produire beaucoup plus avec beaucoup moins de salariés. Les licenciements massifs ont permis au patronat d'engranger de formidables profits. Car de ces chiffres, on peut conclure que si la production industrielle s'est accrue de 85 % pendant cette période, les emplois ont diminué d'environ 20 % dans le même temps.

La misère de régions entières, des centaines de milliers de familles à la dérive, voilà les victimes de cette opération. Elle ne résulte pas d'une fatalité économique incontournable, mais de l'appât du gain sans limite des patrons de l'industrie.

Telles sont les causes de la maladie et il est temps d'appliquer le seul remède qui peut en venir à bout : récupérer ces profits fantastiques détournés et payés avec la sueur, le sang et la détresse du monde ouvrier, pour créer les emplois qui manquent et satisfaire les besoins de toute la population, victime de ces prédateurs.

Paul SOREL

Total profit

Les unes après les autres, les grandes sociétés annoncent leurs résultats pour 2003. Le moins que l'on puisse dire est que les profits coulent à flots : ainsi Total crève le plafond avec plus de 7 milliards d'euros, qui représentent la paie annuelle de 500 000 travailleurs payés au smic, charges comprises. Le géant de l'or noir a décidé d'augmenter son dividende de 15 %, c'est-à-dire de verser 3 milliards d'euros aux actionnaires, alors qu'il n'a toujours pas indemnisé correctement les victimes des catastrophes dont il est responsable : celle de l'*Erika* qui souilla les côtes bretonnes, et celle de l'usine AZF de Toulouse. Qu'importe la pollution à grande échelle et les victimes d'une explosion puisque les profits, loin de s'en trouver écornés, font un nouveau bond.

Et Total est loin d'être le seul groupe à afficher une situation florissante du point de vue des actionnaires. L'Oréal, le leader mondial des cosmétiques, détenu notamment par Liliane Bétancourt, la plus grosse fortune de France, affiche un bénéfice de 1,49 milliard d'euros, en hausse de 16,7 %.

Total et l'Oréal participent au capital du groupe pharmaceutique Sanofi-Synthélabo qui, pour prendre le contrôle du groupe Aventis, est prêt à mettre sur la table 53 milliards d'euros en actions et en cash, cinq fois le « trou » de la Sécurité sociale.

Arcelor, le numéro un mondial de l'acier, issu de la fusion, l'an passé, du groupe français Usinor, du luxembourgeois Arbed et de l'espagnol Aceralia, a publié pour 2003 un bénéfice net de 257 millions d'euros. Il n'en a pas moins programmé des centaines de suppressions d'emplois dont près de 500 à l'usine de Montataire dans l'Oise. Et la direction d'Arcelor ne compte pas s'arrêter là, elle qui a rappelé que, malgré les bénéfices affichés, la restructuration doit néanmoins se poursuivre sur *« les prochaines années »*.

En réalité, si le gouvernement prétend qu'il n'y a pas d'argent, c'est tout simplement parce qu'il se refuse à en prendre ne serait-ce qu'une partie à ceux qui le possèdent et augmentent leur fortune aux dépens des travailleurs et de toute la collectivité.

Annie ROLIN

Chez L'Oréal : +14,1 % en 2003, combien en 2004 ?

Le groupe L'Oréal, propriété de la première fortune de France, Mme Bettencourt, vient de rendre publics ses résultats pour l'année 2003.

Avec un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros, qui correspond à une croissance de 7,1 %, la direction du groupe va octroyer aux actionnaires des dividendes en augmentation de 14,1 %, soit deux fois plus pour les parasites qui possèdent des actions que l'augmentation du volume des affaires. Sans compter le fait que l'annonce de tels résultats va faire grimper encore plus fortement le prix des actions, et donc la fortune des actionnaires, au premier rang desquels évidemment, Mme Bettencourt.

Jusqu'à présent les participations de L'Oréal et du numéro 1 de l'agro-alimentaire Nestlé sont croisées, les résultats des uns enrichissant ceux des autres.

En ce moment, Nestlé est en voie de supprimer des milliers d'emplois. Ces familles jetées à la rue permettront aux deux trusts associés d'annoncer pour 2004 des dividendes encore en hausse pour leurs actionnaires.

Et il n'y aurait pas de quoi se révolter contre de tels malfaiteurs ?

P.S.

• Banques

Des profits à la hausse

Les banques françaises, comme les autres du continent d'ailleurs, annoncent de très bons résultats pour 2003. La plus importante, BNP-Paribas, déclare une coquette somme de près de 3,8 milliards d'euros. Quant à la seconde, la Société Générale, elle annonce « seulement » 2,49 milliards de profits. À elles deux, elles totalisent la bagatelle de 6,3 milliards, soit plus de 40 milliards de francs, ou encore près des deux tiers du fameux « trou » de la Sécurité sociale, paraît-il si difficile à combler.

Pour ne prendre que le cas de la Société Générale, tous les secteurs de son activité, selon ses dirigeants, ont connu une jolie progression l'an passé. Ce que les banquiers appellent la banque de détail a produit des bénéfices supplémentaires. L'augmentation des frais bancaires pour tout un chacun qui a obligation de posséder un compte en banque ne doit pas y être étrangère. Quant à ses activités de financement et à ses profits comme actionnaire dans des entreprises multiples, ils ont continué à croître.

Il n'y a qu'une chose qui demeure à l'identique, ce sont les frais de fonctionnement. Ces messieurs appellent cela la « maîtrise des frais généraux ». Selon eux, les bonnes affaires de l'année lui sont dues.

Effectivement, si pour une plus grande masse d'affaires traitées durant l'année ces frais sont restés inchangés, cela signifie seulement que les moyens en personnel sont restés les mêmes, que la charge de travail a augmenté tout en facturant plus cher le service rendu aux simples titulaires d'un petit compte.

M.R.

• Air France

Pleure pas la bouche pleine !

***« Bonnes performances au 3e trimestre »* titrait, le 18 février, le bulletin d'information de la direction d'Air France. Elle qui, d'habitude, cocoricotte à tout-va sur son taux de remplissage le plus élevé en Europe, sur ses bénéfices en hausse, a pour une fois fait dans la quasi-modestie.**

Plus 24,2 % de bénéfice !

Qu'on en juge : son bénéfice trimestriel net avant impôts, de 41 millions d'euros, et c'est elle qui l'écrit, a augmenté de... 24,2 % sur un an. Excusez du peu, surtout quand ses principaux concurrents, British Airways et Lufthansa, connaissent des difficultés.

Qu'Air France se porte bien, nul n'en doute. En tout cas, pas la Bourse où le cours de son action croît dans l'attente d'une privatisation, entamée sous Jospin, que Raffarin a promis d'achever. D'autant plus que l'absorption, à terme, de la compagnie néerlandaise KLM par Air France, à laquelle les autorités européennes viennent de donner leur feu vert, promet aux actionnaires des deux compagnies de coquets bénéfices supplémentaires, le groupe Air France-KLM devenant le premier en Europe et l'un des tout premiers au monde.

Seulement voilà, à trop vanter ses succès, la direction pourrait finir par donner des idées à ses salariés qui voient leur paie gelée de fait depuis une dizaine d'années et qui savent que, pour les nouveaux, le salaire d'embauche est bien inférieur en pouvoir d'achat à ce qu'il était il y a dix ans (la perte estimée est de 20 %).

Les « low cost » ont bon dos

La dernière trouvaille de la direction, qui ne peut plus guère invoquer ses concurrentes européennes comme elle l'a fait pendant des années, c'est de crier à la concurrence (bien sûr déloyale, selon elle) des compagnies « low cost » (à bas coûts), les Ryanair et autres EasyJet. C'en serait presque comique d'entendre la direction s'indigner de ce que ces « low cost » soient subventionnées ce qu'elles sont... comme toutes les autres, Air France compris. Il ne faudrait pas l'oublier, celle-ci a aussi reçu d'un gouvernement socialiste 20 milliards de francs d'argent public pour la « recapitaliser », c'est-à-dire pour la rendre plus appétissante avant de lancer sa privatisation !

Les travailleurs se rebiffent

En fait, si dans le baratin de la direction les « low cost » ont désormais remplacé British Airways, le fond de l'argumentaire reste le même. Profits ou pas, les salariés d'Air France devraient encore et toujours se serrer la ceinture. C'est ainsi, au mois de mars, que la direction lance un énième plan d'économies. D'ici à 2007, elle veut abaisser ses coûts unitaires de plus de 6 % par an et récupérer un milliard d'euros. Cela, évidemment pour l'offrir aux actionnaires en mettant à contribution les travailleurs.

Sur les court- et moyen-courriers, cela se traduirait par une forte réduction des équipages commerciaux (400 à 500 hôtesses et stewards en moins). La réaction ne s'est pas fait attendre : des syndicats ont déposé un préavis de grève pour les 27 et 28 février.

Le personnel navigant n'est pas le seul à avoir de bonnes raisons de se faire entendre. À Roissy-CDG, depuis le 9 février, des « pistards », les « chefs avions » qui surveillent le chargement et le déchargement des soutes des appareils et qui en ont ras le bol de la course à la productivité, multiplient les débrayages pour réclamer notamment 92 points pour tous. Il y a aussi des suppressions d'emplois que la DGI (direction industrielle des ateliers d'Air France) vient d'annoncer pour d'ici à 2006 : 500 sur 1200 à la Grande Visite d'Orly-Nord et 200 sur 600 dans le secteur correspondant à Toulouse. Le directeur de la DGI a précisé, pas gêné, que ce serait pour faire effectuer les mêmes tâches par des travailleurs de la sous-traitance, celle-ci n'ayant pas attendu la privatisation officielle de la compagnie pour s'y répandre un peu partout, avec son cortège de bas, et même très bas salaires, avec des contrats précaires et des conditions de travail aggravées.

Car c'est comme cela, outre les subventions de l'État, qu'Air France peut afficher une santé financière éclatante.

Retours de bâton

Mais, parfois, les directions des compagnies peuvent tomber sur un os et devoir reculer face à la détermination des travailleurs. Depuis plusieurs mois, les travailleurs de la compagnie nationale italienne Alitalia, dans le capital de laquelle Air France a une participation et qui est membre de la même alliance aérienne internationale, Sky-Team, font grève massivement, manifestent ou bloquent l'accès à l'aéroport de Rome-Fiumicino, en bravant la loi antigrève en vigueur, refusant le plan de 2 700 licenciements annoncé par la direction pour préparer la privatisation d'Alitalia et sans doute sa reprise par Air France.

Alors, si les actionnaires, présents et à venir, de ces compagnies privatisées ou en cours de privatisation voient dans leurs fusions et alliances des raisons d'espérer un accroissement de leurs profits (ces « économies d'échelle » dont parlent tous les patrons), les travailleurs, plus nombreux à avoir de fait le même patron, devraient et pourraient, eux, y puiser une force accrue pour se défendre.

Correspondant LO

• Air Littoral

Travailleurs à la rue, milliards à l'abri

Quand une entreprise disparaît, ses travailleurs se retrouvent sans emploi. Mais son patron, ses actionnaires présents et passés, eux, n'y ont pas forcément perdu, ni peu ni beaucoup. Ils peuvent même s'être enrichis considérablement, cela alors que l'entreprise prétendait *« connaître des difficultés »*. Air Littoral, qui vient de déposer son bilan un an jour pour jour après Air Lib, s'est *« crashée »*, disent les journaux. Mais le moins qu'on puisse dire est que ses anciens dirigeants et propriétaires, eux, se portent bien.

C'est le cas du dirigeant historique de la compagnie, Marc Dufour, un affairiste de haut vol, par ailleurs candidat UDF à la présidence du conseil régional de Languedoc-Roussillon, là où Air Littoral avait son siège social. Les travailleurs de la compagnie n'ont aucun doute sur la chose, eux qui, après l'annonce de sa liquidation, sont allés en cortège scander *« Dufour en prison ! »* sous les fenêtres de leur ancien patron.

Pour ce qu'on peut en connaître, l'histoire d'Air Littoral, présenté aujourd'hui comme « non rentable », est celle d'une société qui a été très rentable... pour quelques-uns. Fondée en 1972, elle n'a cessé de susciter bien des appétits. En 1991, par exemple, la compagnie aérienne hollandaise KLM, qui comme bien d'autres cherchait à avoir des relais hors de ses frontières, a acheté un tiers de son capital pour 150 millions de francs. Ils n'ont pas été perdus pour tout le monde. Un an plus tard, et on commença alors à parler de « malversations », une autre compagnie, Euralair, présidée par un magnat de la finance, Michel Seydoux, rachetait les parts de KLM... pour un franc symbolique.

Le montage financier mis en œuvre à l'époque fit apparaître une société créée tout exprès, CFIA, présidée par Couvelaire, un « spécialiste » des coups financiers juteux dans le domaine aérien. En 1994, Aéro Finance Participations (détenue par... Dufour, devenu PDG d'Air Littoral, et par deux autres dirigeants de la compagnie) racheta la moitié de CFIA à Euralair pour 124 600 F, une décote énorme (1 800 fois moins !) par rapport à la valeur estimée d'Air Littoral trois ans plus tôt. L'affaire était d'autant plus juteuse pour les compères que la compagnie vit sa « valorisation » (son estimation par les commissaires aux comptes et les milieux boursiers) s'envoler : elle passait à 20 millions en 1996, à plus de 110 millions un an après, et à 375 millions de francs en 1998, quand SAir Group (la holding qui chapeautait Swissair, la compagnie belge Sabena, AOM-Air Liberté et à laquelle était associé un certain Seillière) entra dans son capital pour moitié. Puis, en juin 2001, Swissair ayant fait faillite (en enrichissant ses plus gros actionnaires et son allié Seillière), Dufour, se présentant en « sauveur » avec un plan de reprise accepté par les autorités, récupéra à bon prix les parts de Swissair.

Selon un rapport commandé à l'époque par le comité d'entreprise de la compagnie, Dufour et ses deux associés auraient empoché 94 millions de francs au fil de ces opérations. Leur compère Seydoux et les actionnaires de son groupe auraient, eux, touché *« à l'étranger et de manière occulte* (...) *de fortes plus-values »*.

Cette valse des milliards autour d'une entreprise que des capitalistes se vendent et se rachètent, en touchant à chaque fois le jackpot, donne la nausée. Et pas seulement parce que, comme le prétend le secrétaire d'État aux Transports, il faudrait *« être sûr que* (...) *les choses se soient faites dans la parfaite légalité »*, une façon de prendre ses distances avec des dirigeants que les autorités ont soutenus, notamment ces derniers mois quand ils lanternaient les salariés de la compagnie avec des promesses de « repreneur ».

Les patrons successifs d'Air Littoral ont probablement, comme bien d'autres de leur acabit, roulé le fisc et planqué de l'argent dans des paradis fiscaux. Mais c'est dans la légalité qui découle des lois du capitalisme gravées dans le marbre de la Constitution que ces individus ont pu user de la vie, du travail de centaines de salariés pour en tirer des profits avant de les « jeter », comme on jette l'écorce d'un citron qu'on a pressé jusqu'à la dernière goutte.

AFP

Le directeur d'Air Littoral s'apprêtant à parler au personnel, au siège de la compagnie, à Montpellier.

• Promesses de reclassement

Toujours les mêmes mensonges

Comme si être licenciés ne suffisait pas, les salariés d'Air Littoral ont eu droit aux déclarations hypocrites du gouvernement, comme bien d'autres avant eux en pareils cas.

Après la suppression des 600 emplois d'Air Littoral et de sa filiale de maintenance, le secrétaire d'État aux Transports, Bussereau, a déclaré la main sur le cœur : *« C'est un gâchis terrible et le gouvernement est triste en voyant tous ces emplois qui disparaissent. »*

De tels propos sont à rapprocher de ceux de Jospin qui, lors de l'annonce de plans de fermeture par Danone et Marks & Spencer, en mars 2001, s'était dit *« choqué par les annonces brutales de suppressions d'emplois »*, ajoutant *« comprendre la colère, l'irritation et le sentiment d'indignation des salariés et des élus locaux »*. Mais, à part ces quelques larmes de circonstance, il n'avait rien fait de plus.

Quant à Air Lib, dont la liquidation a débuté durant les derniers mois du gouvernement Jospin et s'est achevée sous celui de Raffarin, malgré les « plans de reclassement » successifs annoncés, ses milliers de travailleurs licenciés n'ont, un an après, pour plus de la moitié pas retrouvé de travail et, pour ceux qui en ont un, bien souvent, c'est sous forme d'emploi précaire.

J.S.

• La remise des césars

Medefland

Le protocole de la cérémonie des césars, au cours de laquelle sont attribuées les récompenses pour le cinéma français, a été quelque peu troublé par la solidarité de la profession avec les intermittents. Ceux-ci manifestaient à l'extérieur de la salle, mais c'est aussi de l'intérieur qu'est venue la contestation. De nombreux comédiens et professionnels du cinéma portaient un autocollant en faveur des intermittents. Et le bouquet fut le discours de la comédienne et réalisatrice Agnès Jaoui qui, s'adressant au ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon, présent dans la salle, a eu ces mots : « *Je me demande si je ne me suis pas trompée d'interlocuteur et si je n'aurais pas dû m'adresser directement au patron du Medef* ». La salle l'a ensuite applaudie, debout, et le ministre a dû ronger son frein pendant le reste de la soirée...

Par la suite Aillagon a tenté de se défendre, affirmant avoir entendu « *un chapelet de contre-vérités* » et déclarant que sans son action le régime des intermittents aurait tout simplement disparu. Il n'empêche que le ministre a bel et bien entériné l'accord du Medef avec quelques syndicats minoritaires pour réduire les droits aux allocations chômage des intermittents.

Agnès Jaoui a parfaitement raison de dire que le véritable interlocuteur est le Medef, dont le ministre de la Culture Aillagon n'a été en l'occurrence que l'homme de paille.

Mais ce qui est vrai dans le domaine des professions du spectacle, et dans bien d'autres domaines culturels (archéologie, recherche, etc.) l'est tout autant, et avec les mêmes conséquences, pour l'ensemble des travailleurs et des chômeurs.

Que ce soit pour la Sécurité sociale, les services publics qui se dégradent, l'indemnisation des chômeurs, les retraites, la durée du travail, les salaires, etc., les patrons et le Medef imposent leur loi. Et le gouvernement n'est là que pour lui obéir et pour... le spectacle.

A. V.

Dieudonné interdit de public

L'humoriste Dieudonné n'a pas pu donner son spectacle à l'Olympia le 20 février dernier, annulé par la direction de l'Olympia qui aurait reçu des milliers de coups de téléphones et autres messages de menaces. Cette décision a été confirmée par le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris devant *le « risque d'incidents »*.

Ceux qui cherchent à faire taire Dieudonné lui reprochent un sketch et des propos antisémites.

L'antisémitisme est une abjection, comme toutes les formes de racisme et ceux qui répandent des préjugés antijuifs, antiarabes, antinoirs ou autres doivent être dénoncés. Le drame des Juifs est au tout premier rang des drames du XXe siècle. Ce drame s'est malheureusement prolongé avec la création de l'État d'Israël, telle qu'elle s'est effectuée, sur la base du nationalisme sioniste : un État dès sa création oppresseur d'un autre peuple, les Palestiniens, un État où la religion domine la vie sociale.

Dieudonné a été candidat à Dreux contre Marie-France Stirbois, candidate FN aux législatives de 1997, et s'est toujours défendu d'être raciste ou antisémite. Quand il dit : « *Je n'aime pas les gens d'extrême droite et en Israël il y en a quelques-uns* », c'est une réalité incontestable, qu'on ne peut qualifier d'antisémitisme. On peut sans doute reprocher à Dieudonné sa manière parfois ambiguë de s'en prendre à la politique de Sharon, au sionisme et à l'extrémisme religieux, comme le jour où il s'est présenté dans une émission de télévision déguisé en juif orthodoxe, vêtu d'un treillis et d'une cagoule, demandant aux « jeunes » de s'engager dans l'armée d'« Isra-heil » en faisant le salut nazi. Ce mauvais sketch d'un mauvais goût certain, qui a pu choquer de bonne foi des Juifs et des non-Juifs qui condamnent la politique de l'État israélien, lui a d'ailleurs valu une inculpation (l'affaire n'a pas encore été jugée) et il s'est excusé – dans des termes qui ont incité le Mrap, une des organisations plaignantes, à retirer sa plainte.

AFP

Dieudonné salue la foule, le 20 février, devant l'Olympia à Paris.

Dans tout cela, rien de justifie l'ostracisme qui le frappe : Dieudonné est pratiquement, sinon officiellement, interdit d'antenne à la télévision publique après intervention du Conseil supérieur de l'audiovisuel ; des énergumènes ont jeté de l'acide sur la scène lors de son passage à Lyon alors que d'autres manifestaient devant la salle en criant *« Dieudo, sale négro, les Juifs auront ta peau »* sans être inquiétés ; et ses spectacles sont annulés jusqu'en Belgique.

Mais un autre artiste en son genre, un dénommé Chirac, siège à l'Élysée sans qu'on lui fasse reproche aujourd'hui de sa fameuse phrase sur « les bruits et les odeurs », qui n'a fait rire personne mais fait grincer bien des dents.

Sylvain ROCHE

• Le gouvernement débloque des crédits pour la recherche

Encore un effort, Monsieur le ministre !

Après avoir opposé une fin de non-recevoir aux chercheurs qui réclamaient plus de crédits, Raffarin a finalement annoncé qu'il allait débloquer près de 300 millions d'euros en faveur du ministère de la Recherche, dont plus de la moitié doit aller au CNRS.

Geste de veille d'élection, sans doute, et de toute façon bien limité, puisque cette somme correspond en fait à des crédits déjà existants mais gelés depuis fin 2002 ! Et c'est bien loin de ce qui serait nécessaire à la recherche publique. A titre de comparaison, les « aides à la recherche privée » prévues dans le budget 2004 se montent à 1,1 milliard d'euros et les crédits d'impôt pour les entreprises « innovantes » à 440 millions (pris sur le budget total de la recherche, de 8,9 milliards d'euros). Mais même cela n'aurait pas eu lieu sans la mobilisation des chercheurs, qui se poursuit depuis des semaines.

Le 28 janvier encore, ils avaient été des milliers à manifester dans différentes villes pour dénoncer la dégradation de la recherche publique : faute de moyens, les laboratoires, qui sont dans un état lamentable et qui manquent de personnel, ne peuvent fonctionner normalement. La pétition lancée par le collectif « Sauvons la recherche » a déjà recueilli plus de 50 000 signatures. Les directeurs de laboratoire ont menacé de démissionner collectivement de leur fonction le 9 mars prochain si rien ne bougeait.

Devedjian, ministre délégué aux Libertés locales, déplore que les *« intellectuels français signent des pétitions mais ne reçoivent pas de prix Nobel »* ! Outre la fausseté et l'imbécillité de cette affirmation qui laisse entendre que le but principal de la recherche devrait être de gagner la gloire et de recevoir une récompense, « signer une pétition » s'est en l'occurrence avéré plus efficace pour améliorer la recherche et la faire avancer, que subir les attaques budgétaires en faisant le dos rond.

La France, modèle de laïcité ?

En Grande-Bretagne, l'autorité chargée d'établir les programmes scolaires, la Qualifications and Curriculum Authority (QCA), souhaite que les élèves étudient l'athéisme et les *« autres convictions non religieuses »* dans le cadre de l'éducation religieuse.

Dans ce pays où existe une religion d'État et où toutes les écoles sont tenues de donner un enseignement religieux (même si les parents peuvent en dispenser leurs enfants), des voix haut placées proposent que l'on prenne en compte l'opinion de nombreux enfants qui *« n'affichent aucune conviction religieuse »*. D'autres, proches du New Labour, ne se privent pas de critiquer un *« système terriblement biaisé en faveur des religions, où tout est fait pour encourager les élèves à s'identifier à une religion »*, jugeant que *« les enfants devraient plutôt être incités à s'interroger sur la plausibilité des événements décrits par la Bible »*, au lieu d'être obligés de tout croire les yeux fermés.

En France, les « lois laïques » qui séparaient l'école de l'Église datent de 1881 et 1886. La séparation de l'Église et de l'État, elle, est intervenue en 1905, il y a presque un siècle. Mais dans les programmes scolaires, on a réintroduit il y a quelques années « le fait religieux ». Des livres scolaires s'étendent avec complaisance sur les trois « religions du livre » (le judaïsme, le christianisme et l'islam) sans qu'à aucun moment n'apparaisse le moindre doute ni la moindre critique sur ces écrits, ni sur la morale développée, ni sur les contre-vérités scientifiques qui y pullulent.

En France, ce prétendu modèle d'État laïque, faudra-t-il bientôt s'inspirer de la Grande-Bretagne pour rappeler que l'athéisme et les convictions non religieuses doivent avoir droit de cité face aux préjugés obscurantistes ?

La marche de « Ni putes ni soumises »

À Nice et à Marseille

Poursuivant leur marche, les militantes de *Ni putes ni soumises* ont organisé des réunions à Nice et à Marseille.

Mercredi 18 février à la Bourse du Travail à Nice, avec 120 personnes, la salle était comble. À la tribune, Guy Bedos exprimait son soutien au combat de Fadela Amara et de ses amis. Celle-ci rappelait les raisons de leur combat et leurs objectifs, puis donna la parole à la salle. Contrairement aux autres villes, aucune femme voilée n'était venue à ce débat.

À un militant du PS, qui se présentait comme un *« citoyen »* et qui lui reprochait de ne pas reconnaître que c'était la droite qui coupait tous les crédits à l'éducation en milieu défavorisé alors que Lionel Jospin avait pris des mesures pour les ZEP, Guy Bedos répondit qu'il avait suffisamment roulé pour le PS pour oser dire qu'en matière d'éducation et d'intégration, il avait été minable.

Un enseignant dénonçant *« la démission des parents dans certaines familles »*, Fadela Amara s'insurgeait. Les parents, expliqua-t-elle, font ce qu'ils peuvent. Pour accéder à la culture, il faut des moyens financiers. Évidemment l'argent des allocations familiales ne va pas toujours à l'éducation des enfants puisqu'il est souvent le seul argent pour acheter la nourriture. Que les politiciens qui parlent de supprimer les allocations familiales aux parents de jeunes délinquants ou d'élèves absents aillent donc vivre dans les cités avec de telles sommes !

Dimanche 22 février, le débat reprenait, à Marseille cette fois, en compagnie d'une rédactrice du magazine *Elle* dans la salle du théâtre Toursky devant près de 400 personnes animées d'opinions fort différentes les unes des autres et qui les exprimaient avec chaleur.

Les femmes voilées présentes étaient moins d'une dizaine, mais trois ou quatre groupes de 4 ou 5 personnes s'étaient réparties dans la salle, prodiguant à grand bruit huées et applaudissements pour défendre leurs conceptions sur la subordination des femmes dans la société. L'essentiel de leur argumentation, défendue par des étudiantes – voilées – de faculté, était qu'il fallait respecter leur liberté de conscience, leur droit de parler. Quelques hommes se sont dits soucieux de respecter les femmes attachées à leur culture et à leurs traditions : en quoi le port du voile serait-il un droit moins universel que celui de ne pas le porter ?

Une jeune fille habitant sans doute un quartier pauvre, affirmait que si elle s'habillait en survêtement c'était par choix et qu'il était ridicule de dire qu'une fille ne pouvait pas sans cela sortir dans la cité. En quoi elle fut contredite énergiquement par une autre jeune fille qui s'étonnait d'ailleurs d'être la première à affirmer clairement son athéisme : le soir il n'y a que des garçons dans la cité, si on sort on se fait *« traiter »*, protesta-t-elle.

Une avocate algérienne émut la salle en rappelant la violence des intégristes en Algérie. La religion doit rester un choix personnel, on ne veut pas de parti religieux, de *« parti musulman »*, dit-elle. Quelqu'un rappela qu'en France c'était la police qui, après 1905, retirait les crucifix des écoles. À plusieurs reprises il fut réaffirmé que les femmes n'avaient pas à être cachées, qu'elles étaient les égales des hommes et non leur complément.

La rédactrice de *Elle* rétorquait à ceux qui voulaient expliquer les viols par l'exposition dans la rue de photos de femmes nues, que l'on n'avait jamais vu d'hommes se faire violer par des groupes de femmes. Quelqu'un lançait à l'adresse des jeunes hommes que si c'était ça la liberté, ils n'avaient qu'à le porter, eux, le voile.

Des homosexuels sont intervenus pour dire les brutalités dont ils sont victimes, eux aussi, dans les quartiers pauvres et les cités.

Enfin Fadela Amara insista sur le fait que la discrimination et l'exclusion touchaient les pauvres et qu'il fallait combattre le chômage et la misère, que les enfants s'appellent Benoît ou Mohammed. Et que, derrière le voile, le grand problème était le manque de travail et la pauvreté qui en découle.

À Rouen

Lundi 23 février, le tour de France de *Ni putes ni soumises* faisait étape dans l'agglomération de Rouen à Grand-Quevilly, la commune dont le maire est Fabius, mais cela n'enlève rien aux méfaits de la politique qu'il a menée pendant des années, qui profitant de l'occasion pour redorer son blason avait prêté la salle et même pris place à la tribune.

Plus de 250 personnes assistaient à la réunion, pour la plupart des femmes issues des mouvements féministes, mais aussi des jeunes femmes des banlieues.

Fadela Amara dénonça la situation des filles et des femmes des quartiers où *« le dénominateur commun aux personnes de toutes origines est devenu la pauvreté »*. Quelques jeunes femmes de la ZUP de Rouen exprimèrent leur révolte. *« On ne nous donne pas la parole »*, et *« la seule possibilité pour les femmes, c'est l'école et l'indépendance financière »*, affirma l'une d'elles. Une autre dénonça *« la réhabilitation des quartiers de centre ville, alors que les hauts de Rouen c'est pour les Noirs, les Arabes, les chômeurs »*. Elle expliqua que lorsqu'elle dit qu'elle habite ce quartier, *« les portes se ferment »*.

Notre camarade Gisèle Lapeyre, conseillère régionale de Haute-Normandie, intervint pour apporter son soutien aux *« femmes qui refusent de s'incliner »*.

Fadela appelle à se retrouver tous à la manifestation du 6 mars à Paris.

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 78 (Février 2004)

France
Le bilan désastreux de deux ans de gouvernement Chirac-Raffarin

Irak
Les États-Unis dans l'impasse

Argentine
Les créanciers jamais remboursés de la faillite économique restent les classes populaires !

Transport aérien mondial
Course au profit dans un ciel obscurci

Grande-Bretagne
Comment le gouvernement Blair prépare le lit des conservateurs

Tribune
L'accord LO-LCR : un engagement

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Angoulême

Mobilisation contre une expulsion de sans-papiers

LO

Une famille sénégalaise sans-papiers, installée depuis huit ans en France, où sont nées deux enfants de 4 ans et 2 ans et leur petite sœur prématurée, née il y a trois semaines, sont les victimes d'une décision d'expulsion ordonnée par le préfet de Charente. Lundi 23 février, en fin d'après-midi, des policiers en civil sont venus à leur domicile pour les conduire au commissariat du quartier. La cellule de rétention étant exiguë pour cinq personnes, la famille a été installée dans une chambre d'hôtel économique « Première classe ». À 20 heures, les formalités expédiées, ils devaient faire l'objet d'une *« reconduite immédiate à la frontière »*.

C'était sans compter sur la mobilisation immédiate du Collectif des sans-papiers avec qui la famille est en contact. Très vite une trentaine de militants de différents horizons syndicaux et politiques se retrouvèrent devant le commissariat et finirent par obtenir l'adresse de l'hôtel ; certains purent entrer dans la chambre. Un piquet de garde fut assuré dans la soirée et toute la nuit, observant l'escouade de garde devant la chambre d'hôtel. Un médecin de leur connaissance ausculta le bébé et sa maman et ordonna leur hospitalisation, obtenue non sans les réticences des « forces de l'ordre ». Le piquet, à proximité de la vingtaine de CRS, fut maintenu toute la journée du mardi 24.

À l'hôpital, la présence de policiers en nombre entraîna des protestations du personnel soignant et l'intervention du directeur de l'hôpital. Le médecin pédiatre décida alors de prolonger l'hospitalisation du bébé, sujet à des accès de toux, pour une durée indéterminée.

La clause « d'incompatibilité médicale » suspend provisoirement la procédure immédiate. Mais lors d'une entrevue dans l'après-midi du mardi 24, le préfet a maintenu sa décision d'expulsion. Il a demandé une contre-expertise médicale, tandis que le père et les deux petites filles sont toujours confinés dans une chambre exiguë, sans pouvoir s'aérer ne serait-ce qu'un moment.

Les membres du collectif entamaient donc une seconde nuit de vigilance.

• Le déménagement de l'usine OCT Dourdan (Essonne)

Des méthodes choquantes

En arrivant sur leur lieu de travail le vendredi 20 février, les quatorze salariés de l'usine OCT – une usine de fibres optiques installée à Dourdan, dans l'Essonne – ont trouvé l'usine vidée, avec un mot de leur employeur leur annonçant leur licenciement. Pendant la nuit, des camions avaient emporté les machines et les matières premières de valeur.

Déménager en douce et faire savoir aux travailleurs qu'ils se retrouvent sans emploi de façon aussi cavalière a de quoi susciter l'indignation. Mais cette pratique n'est malheureusement pas nouvelle, ni limitée à quelques *« patrons-voyous »* dont Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie, déplore les agissements. Pas plus qu'elle n'est due à *« l'univers anglo-saxon ultra-libéral, où ni le droit du travail ni les salariés ne sont respectés »* (l'entreprise est britannique), qu'incrimine le maire socialiste de Dourdan. Pour ne parler que de l'an passé, les usines Palace Parfum, en Seine-Maritime, ou Flodor à Péronne, et un certain nombre d'autres, ont procédé de même.

Il est choquant en effet de voir des patrons agir ainsi, montrant le mépris qu'ils ont envers les travailleurs, en filant avec les machines et la caisse. Mais les patrons qui y mettent les formes, en avertissant dans les délais les travailleurs qu'ils jettent à la rue et en concoctant des plans qu'ils osent appeler « sociaux », ne valent pas mieux. Ils gardent l'argent tandis qu'ils réduisent leurs employés au chômage.

• Succursale Renault-Pantin (Seine-Saint-Denis)

Débrayage contre une sanction

Mercredi 18 février, les employés de la succursale de Renault Pantin (Seine-Saint-Denis) ont débrayé pour soutenir un de leurs délégués syndicaux CGT, qui est aussi délégué du personnel.

La direction accuse ce délégué d'avoir effectué une réparation sur sa voiture dans le garage Renault de Pantin, où il travaille, sans avoir respecté toutes les règles. Mais c'est parce qu'il avait pris soin d'ouvrir un dossier que la direction a été informée de la réparation, ce qui prouve bien qu'il n'avait jamais eu l'intention de la faire en douce. Ce que la direction lui reproche, c'est donc d'avoir utilisé un mauvais code de temps opératoire et de n'avoir pas réglé la facture le jour même, autant dire des détails. Elle, en revanche, n'a pas fait dans le détail : elle a envisagé son licenciement avec consultation du Comité d'entreprise. Celui-ci n'a évidemment pas donné son approbation, mais la sanction s'est transformée du coup en deux jours de mise à pied !

En réalité, le délégué incriminé est connu pour ne pas avoir la langue dans sa poche et c'est pour cette raison que les responsables de la succursale lui en veulent. Ils n'en sont d'ailleurs pas à leur coup d'essai en matière d'*« intimidations »*, de *« comportements souvent déstabilisants »* qui *« servent à muter ou licencier sans cause réelle ou sérieuse »*, pour reprendre les termes d'une pétition que le personnel a largement signée.

Les salariés en ont assez ; en septembre 2003, ils avaient déjà débrayé contre une sanction prise à l'encontre d'un autre membre du personnel. Dans leur pétition, ils dénoncent les *« pratiques tyranniques doublées des mensonges »* des deux responsables de la succursale et demandent *« une délibération pour expertise avec plainte afin que ces deux responsables soient traduits en justice »*.

• Carcoustics (Mulhouse)

En grève

À Illzach près de Mulhouse, Carcoustics, anciennement Illbrück, entreprise de 72 salariés dont plus de la moitié sont affectés à la production, est spécialisée dans les mousses insonorisantes pour portières de voiture. Réputée pour ses conditions de travail infernales dans des ateliers surchauffés, à l'atmosphère chargée de gaz toxiques, et pour la longueur de ses postes, la société l'est aussi pour des méthodes directoriales souvent irrespectueuses.

La direction de l'entreprise a décidé de délocaliser son usine d'Illzach vers Belfort, délocalisation de 43 km, pour toucher cadeaux, subventions et exonérations de charges que le Conseil général et le Conseil régional du Territoire-de-Belfort mettent à la disposition du patronat.

Sans aucun scrupule, outre cette délocalisation en elle-même scandaleuse, la direction veut l'imposer sans dédommagement conséquent pour les ouvriers puisqu'elle ne propose que 4 euros d'indemnité de déplacement par jour durant quatre mois ! Evidemment, le patron n'envisage pas une seconde de proposer un bus gratuit.

Les travailleurs de Carcoustics se sont donc mis en grève illimitée lundi 16 février, avec piquet pour empêcher les camions de sortir les stocks. Pour ceux des travailleurs qui suivraient cette délocalisation, les revendications des grévistes consistent en une augmentation de salaire de 300 euros pour les frais de transport et la prise en charge des surcoûts engendrés par la perte du régime local de la Sécurité sociale. Ce régime local assure aux travailleurs alsaciens 90 % de remboursement de frais médicaux, 100 % de remboursement sur les frais hospitaliers, le paiement des trois jours de carence en cas de maladie et deux jours de congés payés de plus que dans le reste de la France. Pour ceux d'entre eux qui ne pourraient ou ne voudraient pas suivre cette délocalisation, les principales mesures exigées sont une prime de licenciement de 15 000 euros, une prime de formation de 3 000 euros, plus un examen des mesures d'âge pour les salariés ayant commencé à travailler à 14, 15 ou 16 ans.

Cette lutte a eu un certain écho dans les médias locaux, écho généralement fait de morgue envers les ouvrières et les ouvriers et de servilité à l'égard de la direction. Ces « reportages », la pression de la police et de la gendarmerie, les bassesses d'une direction qui ne recule devant pas grand-chose pour arriver à ses fins, ont ajouté à l'exaspération des travailleurs de Carcoustics. Plusieurs d'entre eux traitaient leur patron de voyou. Et un patron qui cherche à se débarrasser ainsi de ses ouvriers en CDI avant de délocaliser 43 km plus loin, toucher les subsides de la Région et de l'État, et réembaucher en précarisant au maximum le travail en atelier, quel autre qualificatif mérite-t-il ?

• Nos lecteurs écrivent

Easy'Dis : Big Brother à l'entreprise

Easy'Dis est une filiale de Casino qui approvisionne les supermarchés de la marque dans toute la région du Sud-Ouest. Une soixantaine de préparateurs de commandes travaillent dans l'entrepôt de Fenouillet, près de Toulouse. La moitié est employée pour des missions d'intérim d'une semaine, missions renouvelées parfois pendant des mois. La direction invoque les motifs les plus divers dans le but de ne pas nous embaucher et ainsi de bénéficier d'une main-d'œuvre qu'elle voudrait flexible et corvéable à merci.

Le travail est éprouvant, à courir dans tous les sens dans des hangars en plein courants d'air, un employé soulevant parfois jusqu'à huit tonnes de marchandises dans sa journée. Le tout pour moins de 950 euros net par mois. Les accidents du travail sont fréquents et le mal de dos généralisé.

La dernière invention de la direction est de nous équiper d'un système perfectionné d'oreillette et de repérage électronique avec l'objectif d'un gain de productivité de 10 %. Ainsi nous recevrons bientôt nos ordres instantanément par ce nouvel engin de torture qui nous encombrera les oreilles du matin au soir.

À l'annonce de ces nouvelles mesures, qui entraîneront en plus une réorganisation des équipes et des horaires, la grande majorité des employés a été dégoûtée. Et encore plus quand nous avons appris que leur système de surveillance coûterait pas loin de 10 000 euros par employé équipé !

Depuis, les discussions vont bon train, chacun rêvant au grain de sable qui enrayera l'engrenage de la belle machine à exploiter de notre patron.

Qui sait ? Le capitalisme des *Temps Modernes* qu'ils veulent mettre en place sera peut-être victime de quelques dysfonctionnements « techniques » inattendus ?

Un lecteur

• De Danone à l'Assistance Publique

Une même politique de suppressions d'emplois

Le vendredi 13 février, la directrice générale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris présentait au Conseil d'administration les grandes lignes de son « plan d'économies » : entre autres, 930 suppressions d'emplois pour la seule année 2004 (sur un effectif de 71 000 personnes, sans compter les médecins). Le but de ce plan est de réaliser 60 millions d'économies pour l'année 2004, un objectif fixé par le ministre de la Santé.

C'est probablement pour le réaliser que la nouvelle directrice générale a été recrutée en 2003. Cette ancienne directrice des relations humaines de chez Danone a demandé et obtenu un salaire de 18 000 euros par mois, un salaire bien au-dessus de ce à quoi peut prétendre un directeur de l'AP-HP. Et telle une mercenaire, elle est venue à la tête de l'AP faire un sale boulot.

Les emplois que la direction de l'Assistance Publique veut supprimer concernent les services administratifs, les services techniques, les laboratoires... Ce que la directrice appelle des emplois de « non-soignants ». Et elle affirme qu'il ne s'agit pas de remettre en cause la qualité des soins... comme si les personnels administratifs, les personnels des services techniques, ou les personnels des laboratoires ne participaient pas eux aussi à la qualité de la prise en charge des malades ! En tout cas, certainement plus que la brochette de directeurs très bien payés qui aujourd'hui s'en prennent aux emplois.

D'autant que, parallèlement au plan d'économies, la même direction envisage de supprimer 160 emplois d'infirmières et d'aides-soignantes dans les unités de soins de longue durée, qui accueillent principalement des personnes âgées, en prenant prétexte de la baisse du nombre de lits dans ces structures à l'Assistance Publique.

Un plan inacceptable

Pour l'instant, les mesures concrètes de ce plan ne sont pas encore connues précisément au niveau des établissements, mais déjà des informations circulent : 130 suppressions d'emplois concerneraient le siège de l'AP-HP, avenue Victoria à Paris. Le travail fait jusque-là au Siège serait réalisé maintenant au niveau de chaque établissement, ce qui entraînera du travail supplémentaire pour les personnels administratifs de ces hôpitaux. Les laboratoires seraient particulièrement concernés par ces mesures : certains seraient regroupés, d'autres fermés...

Les directions se sont engagées à supprimer des emplois : à l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif, six suppressions d'emplois de techniciens sont prévues avec la fermeture d'un laboratoire ; à Saint-Antoine, il est question d'une vingtaine de suppressions d'emplois et d'économies sur le budget de formation ; à Bicêtre, une cinquantaine d'emplois seraient menacés....

L'annonce de ces suppressions d'emplois a bien entendu entraîné un grand nombre de discussions dans les établissements. À Saint-Antoine, l'équipe de bio-nettoyage étant constituée par des employés de l'Assistance Publique, beaucoup redoutent que la direction profite de cette occasion pour privatiser. Beaucoup d'employés craignent que les services de soins, malgré les discours de la direction, soient aussi concernés, ne serait-ce qu'indirectement. Ce qui ne sera plus fait par des administratifs ou des employés, comme les secrétaires hospitalières, devra être fait par le personnel restant.

Du côté des organisations syndicales, c'est le calme plat dans beaucoup de grands établissements. Le personnel a appris que des postes seraient supprimés essentiellement grâce à la presse. C'est la première fois qu'un tel plan de suppressions d'emplois est programmé à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, mais pour l'instant les syndicats de l'AP ne proposent strictement rien au personnel.

Opacité

Les suppressions d'emplois sont justifiées par la direction de l'AP et le ministère par un prétendu « déficit » de l'Assistance Publique. Mais le président du conseil d'administration, dans une conférence de presse réalisée le lendemain de l'annonce du plan de suppressions d'emplois, déclarait : *« Le ministre de la Santé avait proposé le plan d'économies sur la base d'un déficit prévisionnel de 250 millions d'euros, il n'est plus que de 130 millions en 2003 : je m'interroge de savoir si on n'a pas gonflé ce trou pour pouvoir engager cette politique de restrictions. »*

L'Assistance Publique a beau être un établissement public, financé par l'argent de l'assurance maladie, ses comptes n'en sont pas moins obscurs même au président du conseil d'administration ! Et pourtant, il y aurait certainement beaucoup de choses intéressantes à connaître dans les marchés passés avec les trusts de la pharmacie ou de matériel médical, les sociétés d'audit et de conseils en management, pour qui l'AP est depuis des années un véritable fromage. Sans parler des salaires des hauts dirigeants ou du parc immobilier de l'AP, utilisé à bien d'autres fins que le logement du personnel, par exemple.

Manifestation le 13 mai 2003 à Paris.

LO

Plus par moins ? Ce n'est toujours pas assez !

La direction de l'AP met en parallèle la création de 1 100 postes de soignants avec la suppression de 920 postes de personnels « non soignant » pour tenter de faire croire que ce qui la préoccupe, ce sont les soins. Mais si les emplois supprimés seront bel et bien des emplois réels, les emplois, d'infirmières notamment, au titre des 35 heures risquent, eux, d'être des emplois virtuels : en Île-de-France, les infirmières qui sortent des écoles sont encore en nombre insuffisant par rapport aux emplois budgétés.

Et de toute façon, le nombre de postes créés au titre des 35 heures ne fait pas le compte : ainsi, au niveau national, il aurait fallu créer 80 000 emplois dans la fonction publique hospitalière, soit 10 % des effectifs des hôpitaux publics correspondant au passage de 39 heures à 35 heures. Le gouvernement Jospin n'avait annoncé que 45 000 emplois. Pour l'année 2004, le gouvernement annonce que, finalement, il n'y aura que 34 000 créations d'emplois : on est loin du compte !

Les étudiants infirmiers ne se laissent pas faire !

Une partie des étudiants en soins infirmiers des écoles de l'AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) ont manifesté à plusieurs reprises devant le siège de cet établissement.

Ils font partie du personnel de l'Assistance Publique et suivent une formation sur trois ans : la direction leur a annoncé qu'ils n'auraient pas la possibilité de choisir leur nouveau poste de travail après leur diplôme. Elle prétend les affecter d'autorité dans un certain nombre d'hôpitaux, en particulier gérontologiques, en mettant en avant les difficultés pour recruter des infirmiers.

Mais qui est responsable de la « pénurie » actuelle du personnel infirmier en Île-de-France ? Certainement pas eux, qui se sont engagés dans ces trois années d'études, avec toutes les contraintes que cela suppose lorsqu'on a des enfants et la difficulté de reprendre des études après plusieurs années de travail. Les responsables sont les gouvernements qui, depuis des années, ont fermé des écoles et réduit dramatiquement le nombre de diplômés.

Aujourd'hui le gouvernement revient en catastrophe sur cette politique : les quotas d'entrée en IFSI (Instituts de formation de soins infirmiers) sont remontés à 30 000 par an, après être tombés à 18 600 en 2000. Mais ceux qui payent aujourd'hui les conséquences de cette politique imbécile, ce ne sont pas les décideurs bien rémunérés à qui personne ne demande de comptes, mais le personnel dans les services où il manque des infirmières ; ce sont les écoles qui, doivent trouver, en catastrophe, des enseignants, des locaux, des terrains de stage. Quant à l'encadrement des étudiants dans les services, il est de plus en plus difficile à assurer puisque, si les étudiants sont plus nombreux, les effectifs, eux, sont plutôt à la baisse.

La direction de l'AP prétend affecter d'autorité les nouveaux diplômés sur des postes ou des établissements qu'ils n'ont pas choisis, alors que des infirmières, il en manque partout !

• Verrerie Saint-Gobain Aniche (Nord)

Pour les salaires, une grève victorieuse

Le groupe Saint-Gobain affiche des bénéfices de plus d'un milliard d'euros. Autant dire que les choses vont plutôt bien pour les actionnaires. Mais ces mêmes actionnaires voulaient tout pour eux : en négociations salariales, ils refusaient d'accorder les 2,5 % d'augmentation réclamés par le personnel avec un plancher de 40 euros. Cela ne risquait pourtant guère de les mettre sur la paille !

Cette revendication montait de tous les sites de production en France. À Aniche, où nous fabriquons des verres spéciaux essentiellement pour l'automobile, elle apparaissait d'ailleurs insuffisante à beaucoup d'entre nous, mais la pingrerie du patron a finalement mis tout le monde d'accord et 100 % du personnel ouvrier se sont mis en grève à partir du 17 février.

D'autres sites s'étaient mis en grève aussi : Chantereine dans l'Oise, Sully-sur-Loire dans le Loiret, etc. Les provocations des directeurs nous ont d'ailleurs donné des raisons supplémentaires de nous mettre en grève, comme l'a expliqué un camarade de l'usine, candidat de Lutte Ouvrière aux élections régionales au cours du meeting LO-LCR de Douai : *« Ils nous ont conseillé de faire nos courses à Aldi et Lidl plutôt qu'à Auchan ou Carrefour pour mieux gérer notre budget. Ils nous ont expliqué que c'était à cause de nos exigences qu'ils étaient obligés* (sic !) *d'aller exploiter les ouvriers chinois ! »*

Le piquet de grève était nombreux devant l'usine malgré le froid, de jour comme de nuit, et l'ambiance était bonne autour du brasero. Les anciens en profitaient pour raconter des anecdotes sur les luttes passées, et c'était bien de se retrouver ensemble dans cette usine où nous pouvons rarement nous rencontrer car nous fonctionnons en cinq équipes : les fours ne peuvent pas être arrêtés. Le responsable des ressources humaines, mal nommé, s'illustra en cherchant à faire passer un camion en force, blessant au passage le responsable CGT. Il dut battre en retraite rapidement.

Après quatre jours de grève, la direction a cédé 2 % d'augmentation, mais en deux fois, 1 % en mars et 1 % en octobre, avec un plancher de 35 euros mensuels. C'était pour ne pas avoir l'air de céder sur tout, mais les 40 euros y seront quand même, car la part patronale pour la mutuelle augmente de 5 euros. La prime de vacances sera augmentée aussi, et quatre embauches sont acceptées par une direction qui, il y a encore quinze jours, nous jurait ses grands dieux qu'elle ne pouvait absolument pas embaucher

Globalement, bilan positif, et surtout la satisfaction d'avoir renoué avec la lutte, même si l'augmentation obtenue est malgré tout insuffisante. Beaucoup d'entre nous le disaient : on y reviendra !

L'académie de Versailles met les contractuels à la porte

La politique de réduction du nombre de fonctionnaires voulue et décidée par le gouvernement frappe pratiquement tous les ministères. Dans l'Éducation nationale, les enseignants en collège et lycée sont particulièrement visés. Mais l'inquiétude et l'écœurement gagnent aussi les personnels non enseignants.

Dans l'académie de Versailles, (qui regroupe en région parisienne les départements des Hauts-de-Seine, l'Essonne, le Val-d'Oise et les Yvelines), 72 postes seront supprimés au 1er juillet 2004.

Dans les inspections académiques et au rectorat, cela fait plusieurs années que l'on constate une dégradation de la situation et une augmentation de la charge de travail. Les services qui gèrent le traitement et la carrière des enseignants ainsi que leur pension croulent sous les dossiers et les personnels des services d'examens doivent travailler dans le stress permanent. Les absences pour maladie sont de moins en moins remplacées, ou tardivement.

Avec ces suppressions de postes, tout le monde est conscient que cela va encore s'aggraver. Les personnels titulaires qui subiraient une suppression de poste auraient, dit l'administration, une priorité pour être mutés dans un autre service. Mais les premiers concernés sont nos collègues contractuels.

En effet, comme par hasard, le nombre de postes d'agents et d'adjoints administratifs déclarés vacants dans l'académie fin 2003 était de 73. Cela veut dire que ces postes sont occupés par des agents contractuels et parfois depuis de nombreuses années. Comme l'académie doit 'rendre' 72 postes à l'administration centrale, ce sont donc ces derniers qui seront les premières victimes de ces mesures scandaleuses.

En général, l'administration met fin à leur contrat à la fin de l'année scolaire, fin juin, et reprend une partie d'entre eux début septembre après les avoir obligés à pointer au chômage deux mois. Cette fois, en septembre, ils auront sans doute énormément de difficultés à retrouver un contrat. Cela signifiera dans les faits pour la plupart d'entre eux un licenciement pur et simple.

• Nos lecteurs écrivent

Bus de Cagnes et Valbonne

Les chauffeurs ont gagné

Le lundi 9 février, la majorité des chauffeurs de bus urbains de la société STC (Société des transports de Cagnes-sur-mer) se sont mis en grève illimitée. Nous rejoignions ainsi nos collègues de la STCar de Valbonne qui entamaient leur 4ème semaine de lutte. Pour les deux dépôts il y avait environ 80 grévistes sur une centaine de salariés. Nous avons le même employeur (KEOLIS) et le même directeur que les cent chauffeurs des bus urbains de Cannes.

Nous sommes passés de la convention collective des transports inter-urbains à une convention des transports urbains et notre salaire brut est passé, par exemple, de 1080 euros à 1300 euros. Mais le patron en a profité pour nous supprimer un certain nombre de primes sur la paie de janvier. C'est pour cela que nous sommes mis en grève.

Les bus que nous utilisons sont hors d'âge et sont difficiles à conduire, ils tombent souvent en panne, les portes ne ferment plus. L'entretien est sous-traité à une société de Vence (la SAP) qui appartient aussi au groupe KEOLIS. Il n'y a qu'un mécano pour s'occuper de 50 bus.

Nos revendications principales étaient :

– le maintien des primes diverses, 13ème mois, etc .,

– le paiement des heures supplémentaires,

– l'amélioration des conditions de travail, et des locaux : nous n'avons que deux algécos situés sur un terrain vague boueux, sans chauffage dans les douches et ceci depuis 8 ans !

– le respect et l'application de la convention collective et du code du travail,

– le renouvellement du matériel roulant,

– le respect des libertés syndicales et la mise à disposition d'un local syndical,

– le paiement des jours de grève.

C'était notre 2e grève en deux mois. Nous avons occupé jour et nuit le dépôt. La solidarité s'est organisée avec les collègues de Valbonne et nous avons noué des contacts avec les chauffeurs de Cannes afin de les entraîner dans la grève, la direction étant commune. Les médias locaux ne se faisant pas l'écho de notre mouvement, nous avons distribué des tracts dans la rue expliquant notre lutte ; l'accueil était chaleureux.

Le directeur jouait sur le pourrissement de notre grève. Il refusait de nous recevoir alors qu'il était à l'origine de ce mouvement ! Mais, face à notre détermination il a dû promettre :

– le paiement de 2 jours de grève sous forme de prime de 100 euros,

– le maintien des primes et avantages supprimés la veille du préavis de grève et création de nouvelles primes (mutuelles, de repos...),

– la régularisation du reliquat des heures supplémentaires,

– l'ouverture d'une négociation sur la prime d'intéressement en mars.

La direction s'engage à renouveler, dans l'avenir, le matériel roulant et à construire un nouveau dépôt décent et donne au syndicat des moyens pour agir (local, etc.).

Le dimanche matin 15 février, nous avons approuvé le protocole, et nous avons repris le travail le lendemain lundi laissant aux non-grévistes le travail du dimanche.

Nous ressortons gonflés et motivés de cette grève. Pour beaucoup d'entre nous, c'était la première. Nous avons découvert la solidarité entre chauffeurs du même groupe mais aussi avec des travailleurs d'autres professions venus nous soutenir activement. Néanmoins, nous restons vigilants sur l'application du protocole et les engagements du patron.

Les collègues de Valbonne ont repris le travail ce lundi après la signature d'un protocole de reprise avantageux.

J. M. Cagnes-sur-mer (Alpes-Maritimes)

LO

LO

• Éducation nationale

Ferry ment une fois de plus

Le ministre de l'Éducation nationale, Luc Ferry, a tenté de justifier les milliers de suppressions de postes et la baisse du recrutement (12 500 postes au total ouverts au concours pour 16 500 départs à la retraite) envisagés pour la rentrée 2005, alors que des protestations s'élèvent à Paris, à Montargis ou à Poitiers et qu'une journée de grève est prévue pour le 12 mars. Il a en particulier voulu convaincre de la nécessité d'une de ces mesures de restriction, le « remboursement » de 2 000 postes par an jusqu'en 2005 demandé par le ministère des Finances. Les académies doivent donc « rendre » ces postes, ce qui s'ajoute encore aux suppressions de postes annoncées. Ferry a eu le culot d'expliquer à ce propos le 12 février devant le Sénat qu'il avait besoin de *« cet argent pour d'autres projets comme créer 300 classes d'accueil pour handicapés »*.

Le lendemain de cette déclaration, le 13 février, 150 personnes manifestaient à Garches en banlieue parisienne, contre des suppressions de postes d'instituteurs éducateurs dans l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) Jean-Monnet. Cet établissement scolarise 200 handicapés moteurs dans des filières professionnelles. Un des élèves de l'établissement qui manifestait dénonçait le fait que *« chaque fois qu'il y a des coupes budgétaires, nous trinquons. Mais notre handicap, nous le vivons tous les jours. »* Ce sont au moins 38 000 enfants handicapés qui ne sont pas du tout scolarisés faute de structures pour les accueillir.

Non seulement le ministre ne crée pas de nouvelles classes, mais il en supprime. Voilà qui met en lumière ce que sont ses justifications et celles de l'ensemble du gouvernement, de purs mensonges.

A.R.

• Lycée Jules-Uhry – Creil (Oise)

Dégradation

Les professeurs des lycées du sud de l'Oise viennent de prendre connaissance des moyens qui leur seront attribués à la rentrée prochaine. Tous sont touchés par des restrictions, que le rectorat justifie par des prévisions sur les effectifs d'élèves. Mais, au lycée Jules-Uhry de Creil par exemple, la suppression de l'équivalent de 6,5 postes d'enseignants se traduira par une classe de seconde en moins et des effectifs pouvant aller jusqu'à 35 élèves dans les classes restantes. Il y a d'autres conséquences importantes comme la disparition d'une spécialité en BTS ou encore l'impossibilité d'accepter des redoublants dans plusieurs sections de terminale, alors que beaucoup d'élèves mettent deux ou trois ans à décrocher leur bac. De plus, la suppression d'un poste administratif entraînera une augmentation des tâches pour le personnel restant, et s'ajoutera au manque chronique de surveillants.

Quand le proviseur a annoncé ces mesures, beaucoup d'enseignants n'étaient pas surpris car l'académie d'Amiens doit « rendre » l'équivalent de 329 postes chez les enseignants des premier et second degrés et les administratifs. Mais beaucoup refusent les effets d'une politique d'austérité dictée par le gouvernement dans ce lycée qui accueille 1 600 élèves du bassin creillois venant majoritairement de milieux populaires dans une zone sinistrée par les fermetures d'usines et les plans de restructuration qui se succèdent.

Aussi le personnel va-t-il s'adresser collectivement aux parents pour dénoncer ces choix qui vont nuire à la formation des jeunes, alors que le gouvernement consacre des milliards à subventionner les gros actionnaires des entreprises.

• Lannion (Côtes-d'Armor)

Non à la fusion d'écoles et aux suppressions de postes !

Quatre créations de postes pour 530 nouveaux élèves l'an prochain dans les écoles primaires et 35 fermetures de classes pour 20 ouvertures tels sont les chiffres pour le département des Côtes-d'Armor, si bien que pour la deuxième fois en 15 jours le Conseil départemental de l'Éducation nationale n'a pu se tenir, boycotté par les délégués du personnel ainsi que par les élus concernés.

À Ker Uhel, un des quartiers populaires de Lannion, le projet de fusion des deux écoles maternelles et des deux écoles élémentaires a soulevé l'indignation des parents d'élèves qui, depuis trois semaines, se sont mobilisés pour faire ravaler son projet à l'inspecteur d'académie : large délégation auprès des élus locaux, interpellation de l'inspecteur d'académie en visite à la mairie de Lannion, participation aux manifestations départementales à Saint-Brieuc, diffusion de tracts...

En outre, ils ont pris au mot l'Inspecteur d'académie qui après leur avoir fait le chantage fusion des deux écoles ou suppression de quatre postes d'enseignants, leur conseillait de *« prendre leur bâton de pèlerin »* et d'aller à la chasse aux nouvelles inscriptions… Ce qu'ils ont fait dans le quartier, en porte à porte, puis en lui mettant sous le nez les listes d'enfants.

Depuis trois semaines une trentaine de personnes (parents, enseignants, personnel municipal) défendent leurs écoles, collectivement, certains se voyant tous les jours, discutant et décidant ensemble des initiatives à prendre. Une ambiance chaleureuse s'est très vite établie entre les participants à cette mobilisation, comprenant qu'ils subissent une entreprise de casse de l'école publique, et du coup du service public.

L'idée de tenter d'élargir le mouvement auprès des autres écoles de Lannion d'abord, puis si possible au-delà, est venue naturellement, facilitée par l'attitude intransigeante de l'inspecteur d'académie, qui après avoir « déploré » l'absence de crédits leur a avoué, lors de la première entrevue, qu'il était obligé *« par souci d'équité »*, en fait, de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Les vacances scolaires n'ont pas freiné l'ardeur de ceux qui s'opposent à la décision de l'inspecteur, et ils comptent bien ne pas s'en tenir là. À commencer par la participation au prochain rassemblement départemental à Saint-Brieuc, ainsi qu'à un conseil municipal extraordinaire, demandé par les parents, qui promet d'être animé.

• École Jean-Moulin-Bartholdi
La Chapelle-Saint-Luc (Aube)

La mobilisation a sauvé un poste

À l'école Jean-Moulin-Bartholdi de La Chapelle-Saint-Luc, près de Troyes, c'est la mobilisation des parents et des personnels qui a obligé l'inspecteur d'académie à revoir sa position, à puiser dans une petite réserve pour maintenir un poste sur les deux qu'il avait décidé de supprimer. Certes, la population de la Zup diminue, contrairement à ce qui se passe dans le département. Car des tours sont détruites et les bailleurs limitent l'accueil de familles nombreuses en difficulté dans des logements pourtant disponibles. Alors, ici, le nombre d'enfants à scolariser diminue. Mais chacun sait que les premières années d'apprentissage sont celles qui comptent le plus, que l'accueil, l'intégration de très nombreux enfants ayant des difficultés pour comprendre et s'exprimer en français nécessite davantage de disponibilité de la part des enseignants.

C'est que les enfants subissent les conséquences sur toutes les familles de la précarisation de l'emploi, de la montée du chômage et de la misère, de l'aggravation des conditions de vie de l'ensemble de la population laborieuse. Le nombre de parents sans emploi est passé cette année de 69 % à 74 %.

Ces suppressions de classes étaient donc particulièrement choquantes dans un secteur pourtant déclaré en Zone d'éducation prioritaire, censé obtenir des moyens supplémentaires. Elles ont été ressenties comme particulièrement injustes par les parents et le personnel de l'école Jean-Moulin-Bartholdi, laquelle, à l'occasion du regroupement des écoles Jean-Moulin et Frédéric-Bartholdi l'an dernier, avait déjà perdu deux postes pour la rentrée 2003.

Deux postes en moins cette année encore, c'était trop ! C'est ce qui a révolté les parents et le personnel de l'école. En très peu de temps, la pétition « Non à la suppression des postes » a recueilli 248 signatures.

Le 12 février, à la suite d'une manifestation avec banderoles devant les grilles de la préfecture, une délégation a transmis la pétition au préfet par l'intermédiaire du directeur de cabinet. C'est cette mobilisation qui a finalement permis que des deux postes qui devaient être supprimés à la rentrée prochaine à La Chapelle-Saint-Luc, un soit maintenu.

• Haïti

Une bataille de clans dont les travailleurs n'ont rien à attendre

En Haïti, l'avancée des troupes rebelles du « Front de résistance anti-Aristide » se poursuit. Après la chute de Gonaïves, de Hinche et du Cap-Haïtien, leurs forces, composées d'ex-membres de milices pro-Aristide ayant retourné leur veste et d'ex-militaires impliqués dans la dictature de Raoul Cédras et chassés du pays après la chute de celle-ci en 1994, ont pris le contrôle de la moitié nord du pays.

AFP

Louis Jodel Chamblain, ancien nervi de la dictature sous Cédras, est accueilli avec enthousiasme par la population dans une bourgade du centre de Haïti.

Elles n'ont pas rencontré de véritable résistance, les policiers et les « chimères » (bandes armées au service du pouvoir), vaillants seulement face à une population désarmée, ayant préféré déserter le terrain.

Dans leur progression, les rebelles sont acclamés par la foule qui les accueille en libérateurs, tant le régime est exécré. Leurs troupes menacent maintenant la capitale Port-au-Prince, affirmant vouloir chasser Aristide du pouvoir. Et on ne voit pas quelles forces gouvernementales pourraient les en empêcher, si elles en avaient vraiment la volonté.

Les grandes puissances, les États-Unis en premier lieu, mais également la France, voudraient bien trouver une issue à cette crise. Elles essayent de faire prévaloir une solution politique sous la forme d'un gouvernement de coalition, qui intégrerait des représentants de l'opposition dite démocratique (celle qui a pris ses distances vis-à-vis des insurgés armés), tout en conservant Aristide comme président. Mais il y a peu de chances qu'un compromis, qui tiendrait les rebelles à l'écart, puisse l'emporter durablement.

En attendant, les partisans d'Aristide intensifient la répression dans les zones restées sous leur contrôle. Ils traquent tous ceux qu'ils soupçonnent d'être, de près ou de loin, favorables à l'opposition. On ne compte plus les personnes blessées ou tuées et les maisons incendiées. À Saint-Marc, par exemple, ville située à 70 km de la capitale et tombée un moment aux mains des rebelles avant d'être reprise par les forces gouvernementales, la milice aristidienne aidée des policiers a perpétré un carnage dans la population civile. Dans Port-au-Prince, les chimères qui paradent ont installé des barrages et fouillent tous les véhicules qui circulent. Les dernières tentatives de manifestation ont été violemment dispersées par la police et les milices. Quant à la population, elle se terre chez elle, chaque nuit amenant des tirs et chaque matin de nouveaux cadavres.

Qui des forces en présence parviendra à prendre le dessus, l'avenir le dira. Au sein de la classe ouvrière et des couches pauvres, les plus conscients savent qu'ils n'ont rien à attendre de bon de la part des rebelles, hier encore alliés d'Aristide ou anciens alliés du dictateur Cédras. Ils n'ont rien de mieux à attendre de l'opposition politique, constituée de vieux politiciens impliqués dans tous les régimes et toutes les dictatures qui se sont succédé depuis la chute de Duvalier en 1986. Quant aux prétendus démocrates du « Groupe des 184 », autre composante de l'opposition, ils ne peuvent faire illusion : ce sont des représentants du patronat qui exercent une dictature de tous les instants dans leurs entreprises.

De son côté, Aristide a depuis longtemps trahi les espérances que la population pauvre avait placées en lui. Porté triomphalement à la présidence en 1991, il s'était surtout soucié d'avoir de bons rapports avec les riches et l'armée, jusqu'à ce que cette dernière le renverse. Dix ans après son retour d'exil en 1994 dans les valises des marines américains, il mène la même politique fondée sur la défense des intérêts des riches au détriment de ceux des travailleurs et des pauvres. Alors que le pays s'enfonce chaque jour un peu plus dans la misère, il n'a toujours rien entrepris pour obliger les patrons à verser ce qu'ils doivent aux caisses publiques, pour les obliger à respecter un minimum d'obligations sociales et à respecter les droits élémentaires des travailleurs. À cela s'ajoutent les exactions de sa police et de ses chimères, qui empêchent toute possibilité d'expression, quadrillent les quartiers populaires, imposent leur terreur et leurs rackets à la population pauvre.

Dans cette situation dramatique, les travailleurs et la population pauvre d'Haïti ne peuvent faire confiance à aucun des clans qui se battent aujourd'hui pour le pouvoir. La seule alternative est de s'organiser, de se préparer pour être à même d'imposer à la tête du pays un pouvoir qui soit celui des travailleurs et des masses pauvres, qui soit sous leur contrôle et qui défende exclusivement leurs intérêts en mettant à la raison les patrons et les divers clans armés qui n'ont que trop régné en Haïti.

Roger MEYNIER

• Portugal

Un pas vers la légalisation de l'IVG ?

Acquittement général pour les dix-sept accusés du procès pour avortement qui depuis des semaines se déroulait à Aveiro, au sud de Porto : le verdict est tombé le 17 février, déclenchant une explosion de joie parmi toutes celles et tous ceux qui étaient venus manifester leur solidarité avec les accusés et exiger pour les femmes la libre disposition de leur corps.

Le procureur avait réclamé les peines maximum, entre trois et huit ans de prison, contre un médecin, ses deux assistantes et sept couples, accusés d'avoir pratiqué, subi ou favorisé un avortement non autorisé. Les juges ne l'ont pas suivi sous prétexte qu'il n'y avait pas de *« preuves suffisantes »*. Ils pouvaient difficilement afficher, dans un arrêt de justice, qu'ils refusaient d'appliquer la loi parce qu'ils la jugent injuste. Mais c'est ce que signifie leur décision.

Ce procès, qui a été très médiatisé au Portugal, pourrait marquer une étape décisive dans la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (l'IVG) dans ce pays. Un peu de la même façon qu'en France, en novembre 1972, l'acquittement général au procès de Bobigny avait précédé l'adoption de la loi Veil, en novembre 1974.

Aujourd'hui, selon les sondages, les trois quarts des Portugais seraient favorables à ce que l'IVG soit légalisée. Une opinion sans doute depuis longtemps majoritaire. Mais cette loi se survit pour ne pas déplaire aux réactionnaires de ce pays, et en particulier à la hiérarchie catholique. C'est à cette opinion et à cette hiérarchie qu'ont obéi aussi bien le Parti Socialiste que le Parti Social-Démocrate (le PSD, en fait un parti de droite) qui, depuis presque trente ans, se succèdent au pouvoir, quand ils ne gouvernent pas ensemble.

L'actuel gouvernement PSD va donc avoir la responsabilité de prendre une décision concernant l'IVG. Le 3 mars prochain, le Parlement, où le PSD est majoritaire, va examiner une demande de référendum sur le sujet. En outre, deux propositions de loi ont été déposées, une par le Parti Communiste, l'autre par le Bloc de Gauche (extrême gauche). Le PS, qui est actuellement dans l'opposition, semble résigné à ce qu'une loi autorise désormais l'IVG alors qu'en 1998 il avait remis en cause une loi déjà votée et avait permis à l'Église d'imposer son choix réactionnaire lors d'un référendum.

Toutefois rien n'est gagné. Car le PSD, plutôt favorable à l'IVG, est associé pour gouverner au Parti Populaire, très hostile, lui, à l'IVG et partisan d'introduire dans la Constitution le « droit à la vie ». En cas de vote d'une loi sur l'IVG, il y a menace de crise ministérielle. Et il n'est pas dit que le Premier ministre, Durao Barroso, en prenne le risque.

Comme le disait une banderole de féministes devant le tribunal d'Aveiro, « la lutte continue ». La législation portugaise en matière d'avortement est un des témoins de l'arriération du pays en bien des domaines. La dictature de l'Église y impose des mœurs d'un autre temps. Les femmes portugaises doivent obtenir le droit de décider si elles veulent ou non avoir un enfant, sans être passibles des tribunaux !

Vincent GELAS

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995